

LE VAR, ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



LE DÉPARTEMENT

| COMPÉTENCE |

CULTURE





Hôtel des arts / Exposition Enki Bilal (2014/2015)





SOCIAL
ROUTES
CULTURE
TOURISME
COLLÈGES
SPORT / JEUNESSE
ENVIRONNEMENT

Cette brochure, éditée par le Département du Var, fait partie d'une collection de 7 ouvrages dédiés aux compétences départementales.



LE DÉPARTEMENT

| COMPÉTENCE | COMPÉTENCE |

CULTURE

LE VAR, ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



SOMMAIRE |



REPÈRES

Contexte et enjeux
p. 6

La culture en chiffres
p. 8

Organisation
du Département
p. 12



ACTIONS CULTURELLES DÉPARTEMENTALES

Art contemporain
p. 64

Art, archéologie et
musique médiévale
p. 66

Histoire du Var
p. 68

Sciences
p. 70

Fête départementale
du livre
p. 72

Voix départementales
p. 75

Résidences d'artistes
p. 76

Nouveaux
collectionneurs
p. 78

Architecture
p. 80

Malle artistique
p. 82

Itinéraires du patrimoine
p. 83

Peinture de rue
p. 84

Conférences historiques
p. 85

Journées européennes
du patrimoine
p. 86



ÉQUIPEMENTS ET SERVICES CULTURELS DÉPARTEMENTAUX

Hôtel des arts
p. 18

Abbaye de La Celle
p. 24

Archives
départementales
p. 32

Muséum
d'histoire naturelle
de Toulon et du Var
p. 40

Médiathèque
départementale
p. 46

Service du
patrimoine et de
l'archéologie
p. 56



SOUTIENS DÉPARTEMENTAUX

Dynamique
culturelle
p. 92

Investissements
culturels
p. 100

Valorisation du
patrimoine
p. 103

Création
p. 108



CULTURE

REPÈRES |



La compétence "Culture", une compétence partagée.

La culture, une compétence départementale reconnue par la loi NOTRe



La loi NOTRe du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), a posé le principe de spécialisation des départements et des régions.

Elle a renforcé la place de la culture qui devient une compétence partagée entre les collectivités territoriales et l'État.

Si jusque-là, le Département du Var menait une politique culturelle ambitieuse, il peut désormais revendiquer la compétence culturelle, clairement qualifiée par la loi de compétence départementale partagée.

Le Département peut intervenir dans tous les domaines culturels.

Art. 104 de la loi :

"Les compétences en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier."

Les compétences obligatoires de la collectivité en matière de culture demeurent :

- la promotion de la lecture publique à l'échelle du Département,
- la conservation et la gestion des Archives départementales,
- l'élaboration d'un schéma départemental des enseignements artistiques.

Des équipements et une offre culturelle en essor dans le Var



Depuis les années 2000, l'engagement culturel à l'échelle départementale a évolué de manière significative. Le Département, avec les agglomérations, s'est mobilisé de façon très importante afin de proposer aux Varois, une offre culturelle en adéquation avec le développement et les légitimes attentes de la population.

Jusque dans les années 2000, le Var était peu pourvu en équipements culturels. Resté à l'écart du grand mouvement de décentralisation culturelle des années 1980, le Département n'a bénéficié que d'une faible

participation de l'État en matière de culture : 4 € par habitant et par an en moyenne, contre 10 € dans les Alpes-Maritimes, 16 € dans les Bouches-du-Rhône et 20 € dans le Vaucluse... Seuls l'Opéra de Toulon, Théâtres en Dracénie et Châteauvallon à Ollioules présentaient des spectacles de renommée nationale.

Depuis, plusieurs nouveaux grands équipements, soutenus par le Département sont venus étoffer l'offre culturelle varoise. Le Carré Gaumont à Sainte-Maxime en 2008. Le théâtre Le Forum à Fréjus en 2010. Le théâtre Liberté à Toulon inauguré en 2011 et labellisé scène nationale en 2015. La Croisée des arts à Saint-Maximin en 2012. Le Pôle culturel Chabran à Draguignan en 2014. La plupart sont pluridisciplinaires. D'autres équipements, comme l'Opéra de Toulon, et la scène nationale Châteauvallon, ont été modernisés. L'offre en arts plastiques s'est structurée, en particulier autour de la Villa Noailles à Hyères et de l'Hôtel des arts à Toulon. Quant à l'enseignement artistique, il s'est professionnalisé.

La valeur ajoutée des activités culturelles est 7 fois celle de l'industrie automobile et représente 3,2% de la richesse nationale*.

* "L'apport de la culture à l'économie en France", rapport de l'Inspection générale des Finances, décembre 2013.

La politique du Département

Le Département contribue activement à faire de la culture un facteur de développement territorial, personnel et économique. Après d'importants investissements réalisés jusqu'en 2015 pour doter la plupart des bassins de vie varois de structures culturelles performantes, le Département mise sur la richesse et la qualité de l'offre culturelle.

L'impact conjugué de la crise financière et des réformes de la fiscalité locale, ainsi que le désengagement de l'État et de la Région ont conduit le Département à redéfinir sa politique culturelle. Elle est désormais principalement axée sur :

- **La mise en valeur des équipements et des actions propres du Département :**

- l'Abbaye de la Celle
- l'Hôtel des arts
- la Fête départementale du livre
- la Médiathèque départementale
- les Archives départementales
- le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var
- les animations culturelles dans les territoires...



- **Des subventions prioritairement orientées vers les grands équipements et structures culturels.**

Les chiffres*



3 diagnostics 
archéologiques

par an réalisés par le Service
départemental du patrimoine et de
l'archéologie

4 grands 
équipements et 2 Services

directement gérés par le Département

Une vingtaine de
grands équipements
culturels

aidés par le Département

5 100 élèves

inscrits dans
les cinq principaux
établissements
d'enseignement
artistique du Var

257 000 spectateurs
aux 618 spectacles 

organisés par les structures varoises
partenaires du Département



50 000 visiteurs

par an au Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var



1,2 km

linéaires de nouvelles archives collectées chaque année

43 000 visiteurs / an à l'Hôtel des arts

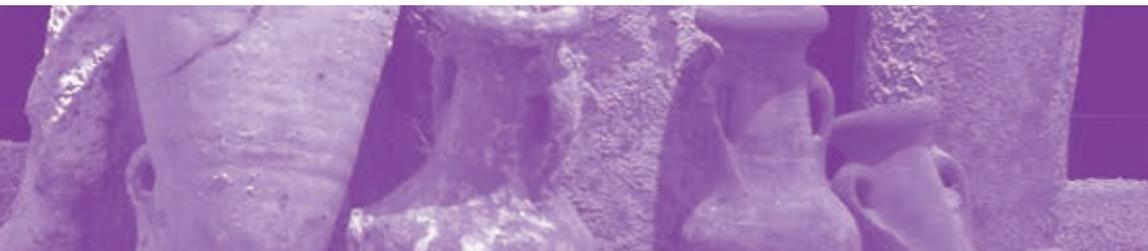
* chiffres 2015

75 200 ouvrages prêtés



par la Médiathèque départementale aux bibliothèques des communes

Une quarantaine de compagnies varoises subventionnées



Répartition du budget Culture du département

8,6 millions d'€ en fonctionnement consacrés par le Département à la culture en 2015

75 % sont des subventions aux partenaires associatifs et publics.
25 % couvrent la gestion des équipements départementaux et les opérations organisées par le Département.

6,5 millions d'€

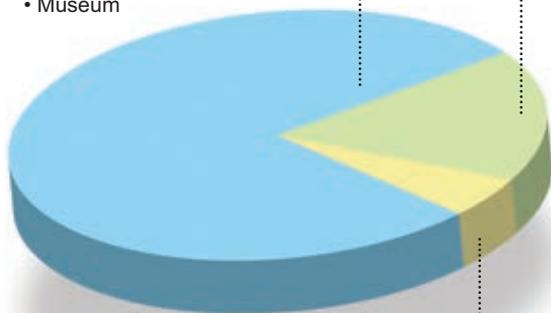
Initiatives de rayonnement majeur

- Subventions aux grands équipements partenaires, aux festivals, aux compagnies départementales
- Fête du livre du Var
- Expositions de l'Hôtel des arts
- Muséum

1,5 million d'€

Accès du public à la culture

- Soutien aux structures repérées par le schéma d'enseignement artistique
- Ressources documentaires de la Médiathèque départementale
- Subvention pour la lecture et l'écriture
- Archives départementales et Service archéologie du Département
- Valorisation du patrimoine
- Activités de médiation des équipements départementaux
- Actions en direction des publics éloignés de la culture



600 000 €

Actions culturelles dans les territoires

- Schémas départementaux de la lecture et des musées
- Subventions pour les initiatives culturelles dans les territoires
- Exposition Hors les murs de la collection d'art du Département et prêts d'expositions diverses
- Résidences d'artistes dans les collèges

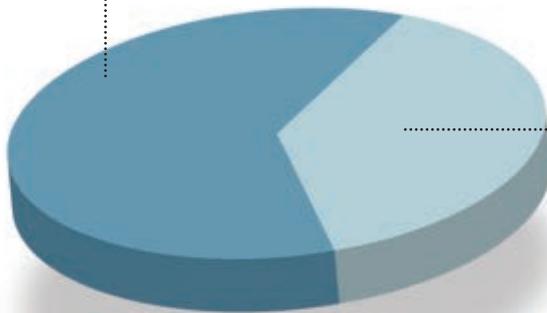
4,7 millions d'€ investis par le Département dans la culture en 2015

L'investissement concerne les **équipements culturels départementaux** et le soutien aux **partenaires associatifs ou publics**.

2,9 millions d'€

Equipements culturels départementaux

- Amélioration des équipements
- Restauration de documents d'archives, d'œuvres et d'objets
- Achat de matériel et d'œuvres
- Réfection de l'aile sud de l'Abbaye de La Celle
- Travaux de rénovation de l'Hôtel des arts...
- Muséum, informatisation des collections



1,8 million d'€

Pour les partenaires associatifs et publics

- Réhabilitation de monuments ou équipements dans le cadre de l'aide aux communes
 - Restauration d'œuvres
- Construction de bâtiments et acquisition de matériel pour les associations...

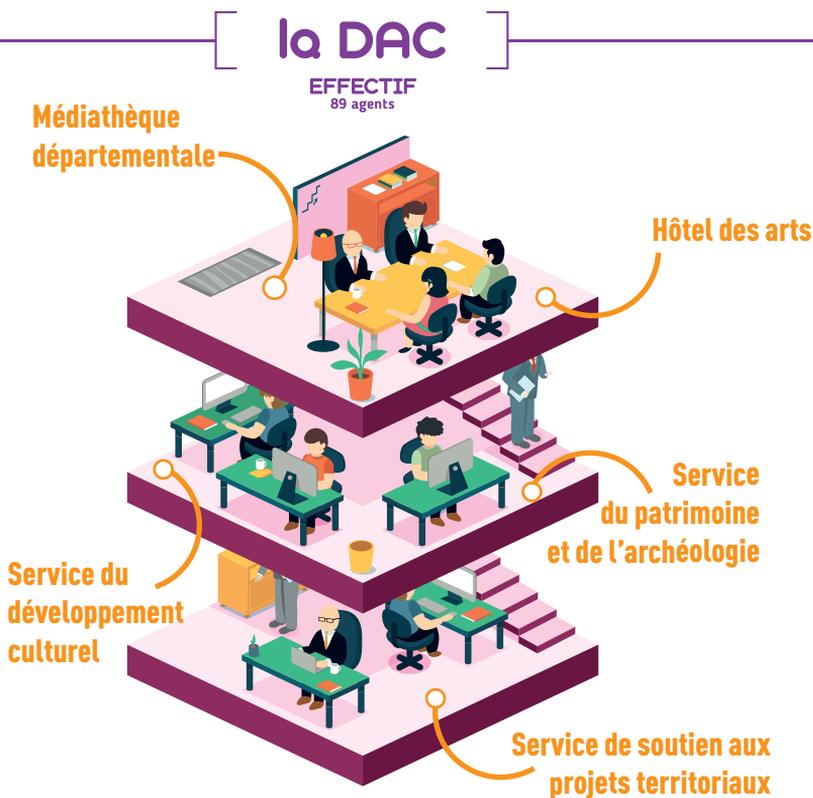
2 directions opérationnelles

du Département sont principalement impliquées dans le développement de la politique culturelle du Var.

La Direction des Affaires Culturelles (DAC).

Missions

- promouvoir le développement culturel du Var
- encourager la création de favoriser les pratiques artistiques
- conserver et la mettre en valeur le patrimoine
- gérer les équipements départementaux : Hôtel des arts, Abbaye de La Celle...
- organiser des manifestations culturelles





Le Département a aussi le privilège d'avoir un **Muséum d'histoire naturelle**, géré par la Direction de l'Environnement, qui intervient dans le champ de la culture scientifique. Effectif : 15 agents.

La Direction des Archives Départementales.

Missions

- collecter et conserver les documents publics ayant un intérêt historique (Conseil départemental, tribunaux, Préfecture, services de l'État déconcentrés, notaires...)
- conseiller les administrations publiques à assurer la conservation de leurs archives
- communiquer les archives au public, sur site et par les réseaux numériques
- promouvoir le patrimoine archivistique et l'histoire du Var en organisant des expositions, des conférences, des spectacles, des ateliers

les Archives

EFFECTIF
40 agents



ÉQUIPEMENTS
& SERVICES

ÉQUIPEMENTS & SERVICES |



Le Département, un acteur culturel de premier plan

Le Département assure une part importante de l'offre culturelle varoise par le biais de ses propres équipements et de ses propres événements qu'il organise.

Aucune collectivité importante ne peut s'imposer sans une politique culturelle forte. C'est pourquoi le Département du Var mise sur le développement et la valorisation de ses propres équipements et services culturels. Culture artistique, scientifique, historique... Les équipements départementaux s'attachent tous à la qualité, que ce soit pour faire connaître les collections départementales, valoriser le patrimoine, s'ouvrir à la jeune création, ou mettre en place une offre d'animations.

4 structures culturelles emblématiques

- **L'Hôtel des arts à Toulon** est un centre d'art contemporain d'envergure nationale.
- **L'Abbaye de La Celle**, remarquable témoignage de l'art roman en Provence au 13^e siècle, est inscrit au titre des Monuments historiques.
- **Les Archives départementales** à Draguignan, véritable mémoire du Var, sont parmi les plus dynamiques de France pour la mise en ligne de documents et la fréquentation du site.
- **Le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var** à Toulon, dispose d'une collection de 180 000 objets et est labellisé Musée de France.



2 services culturels dynamiques

- **La Médiathèque départementale** à Draguignan constitue un maillon indispensable au développement de la lecture publique dans le Var.
- **Le Service du patrimoine et de l'archéologie**, une spécificité dans le Département, est agréé par l'État pour assurer dans tout le Var les diagnostics et les fouilles préventives, préalables aux projets d'aménagement.

Le Département, un acteur culturel de premier plan

La Croisée des arts et le Couvent royal de Saint-Maximin, classé au titre des Monuments historiques, sont également deux propriétés départementales. Le Département a cédé la gestion de la Croisée des arts par bail emphytéotique à la commune de Saint-Maximin. La gestion du Couvent royal est confié à un exploitant privé dans le cadre de baux commerciaux.



AUPS



BRIGNOLES

ABBAYE DE
LA CELLEBESSE SUR
ISSOLE

ROCBARON

LE REVEST
LES EAUX

TOULON

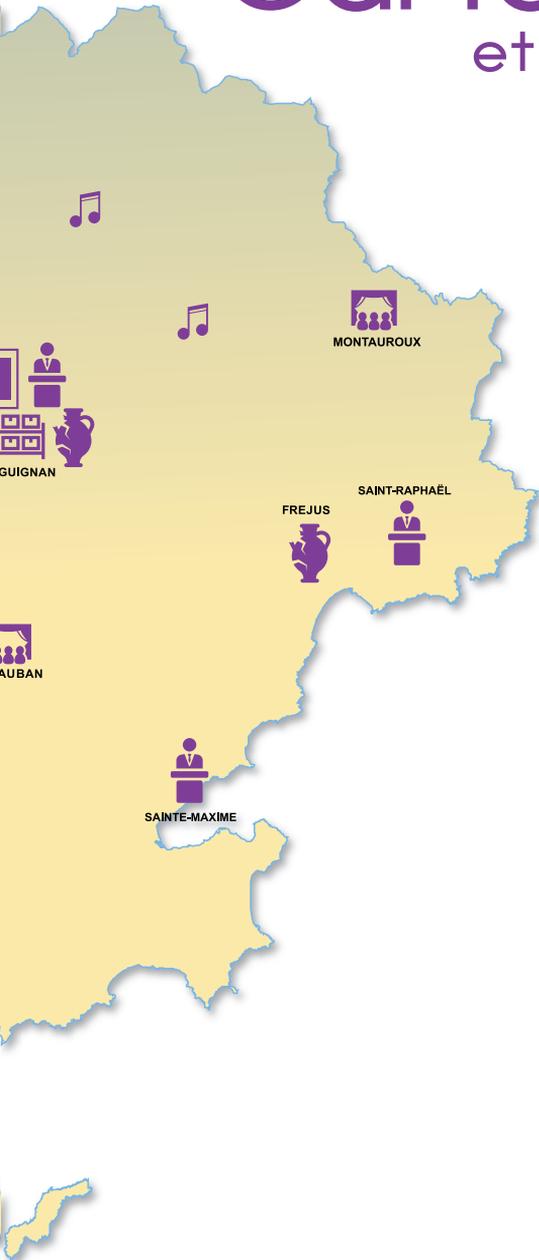
LA VALETTE
DU VAR

DRAGUIGNAN



VIDAUBAN

Carte / Équipements et manifestations du Conseil départemental



Équipements culturels



Hôtel des arts, centre départemental d'art contemporain



ABBAYE DE LA CELLE



Archives départementales



Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var



Médiathèque départementale



Service du Patrimoine et l'archéologie du Département

Manifestations culturelles



Expositions



Concerts de musique médiévale



Fête départementale du livre



Tournée Les Voix départementales dans tout le Var



Résidences d'artistes dans les collèges



Ateliers peinture de rue



Cycle de conférences historiques dans tout le Var

L'Hôtel des arts

Créé en 1999 par le Département à Toulon, le Centre départemental d'art contemporain, connu sous le nom d'Hôtel des arts, est un pilier de la politique culturelle du Var. Le Département y présente, chaque année, quatre à cinq expositions et organise de nombreux événements et animations artistiques.

En une quinzaine d'années, l'Hôtel des arts a acquis une renommée. Reconnu pour sa qualité artistique et son dynamisme culturel, il présente des artistes contemporains choisis pour l'intérêt de leur démarche, ou des expositions collectives thématiques qui réunissent autour d'un même sujet plusieurs représentations d'artistes. Le choix des thèmes et des artistes se fait toujours en lien avec la politique culturelle définie par le Département. Tableaux, sculptures, photographies, arts numériques, vidéos, installations... Tous les supports, des plus classiques aux plus contemporains sont représentés.



En parallèle des expositions programmées, le Département mène des actions de sensibilisation à l'art. Il propose des ateliers, des visites, des rencontres avec les artistes... Plus généralement, le Département développe une offre culturelle diversifiée avec pour mots d'ordre : créativité et originalité. Cette programmation permet d'ouvrir les portes du Centre départemental d'art à un large public. L'ensemble de l'offre départementale est gratuite.

Le Centre Départemental d'art a construit, depuis 1999, une collection d'art contemporain acquise grâce aux commandes et achats auprès des artistes accueillis. 450 œuvres constituent aujourd'hui la collection départementale et sont prêtés aux musées et centres d'arts dans toute la France.

Un édifice inscrit dans l'histoire

Construit au début du XX^e siècle au cœur de Toulon, le bâtiment fut successivement occupé par les services de la sous-Préfecture, puis ceux de la Préfecture lors du transfert du chef lieu administratif de Draguignan à Toulon en 1975. Après la décentralisation en 1982, l'édifice devint le siège de la Présidence du Département du Var. Le Président et les services centraux y restèrent jusqu'à leur déménagement en 1996 dans le nouvel Hôtel du Département, édifié sur le site des Lices.

Le bâtiment est alors reconverti en Centre méditerranéen d'art contemporain avec la volonté de développer une politique culturelle ambitieuse et ouverte sur la Méditerranée – la ville étant à l'époque tenue par le Front national. Le Département inaugura l'Hôtel des arts en juin 1999 avec Claudio Parmiggiani. L'exposition fit parler d'elle : le plasticien italien enfuma le bâtiment pour dessiner les murs à partir des traces de suie et faire surgir la mémoire d'une existence antérieure.

Une ligne artistique ouverte



Dès son ouverture en 1999, l'Hôtel des arts a affirmé son identité. Trois directeurs artistiques se sont succédés à la tête de la structure. De 2012 à 2017, la ligne artistique était orientée pour cinq ans autour de la Méditerranée et des questions urbaines, ces deux problématiques touchant particulièrement le Var. À partir de 2018, le centre d'art ouvrira un nouveau cycle thématique.

L'Hôtel des arts

en chiffres

350 m²

d'espaces d'exposition
(espaces de médiation compris)
répartis sur deux étages

18 agents

40 000 à 50 000
visiteurs par an

la fréquentation a doublé
entre 2011 et 2016
(fréquentation moyenne nationale
entre 7 000 et 15 000 visiteurs/an)

50

**événements ou
concerts par an**

450 œuvres d'art de
la collection
départementale

régulièrement présentée
en dehors de l'Hôtel des arts

3 100

scolaires accueillis dans le cadre
des actions de médiation

25 000 visiteurs

pour l'exposition
la plus fréquentée
(Enki Bilal en 2014-2015)

Jusqu'à

480 personnes

par jour pour découvrir
les œuvres numériques
d'Adrien Mondot et Claire Bardainne
(exposition XYZT en 2013)

430 000 € environ de budget annuel

LE BUDGET DE L'HÔTEL DES ARTS COUVRE

les commandes aux artistes

le transport des œuvres

la scénographie

l'édition de catalogues

(prise de vue, texte, impression...)

l'organisation d'événements artistiques

**l'intervention de professionnels
dans le cadre d'ateliers ou de médiation**

**l'achat de matériel et d'outillage
pour les ateliers de sensibilisation à l'art**

les commissariats d'exposition et experts

Soutien à la création, artistes repérés et jeune création

L'Hôtel des arts élabore, produit et met en place l'ensemble de ses expositions. Elles sont fixées deux à trois ans à l'avance afin de pouvoir construire des projets d'envergure. Le Département passe des commandes à des créateurs déjà repérés internationalement mais aussi à des jeunes artistes.

La programmation est articulée autour de quatre à cinq expositions par an :

- Une grande proposition monographique avec des commandes à un artiste
- Une exposition collective autour d'un thème intégrant des commandes
- Une discipline comme l'architecture, les arts numériques, la bande dessinée, la vidéo
- Une exposition photographique
- Des temps de soutien de la jeune création locale

Préparation d'une exposition



..... -2/3 ans

Choix de l'artiste (ou du thème) en lien avec la ligne artistique

Le Département travaille directement avec l'artiste ou par le biais d'un commissaire



..... -24 mois

Premières rencontres avec l'artiste dans son atelier et l'Hôtel des Arts

Discussions autour du thème, du volume de l'exposition, de l'échéancier...



..... -20 mois

Séances de travail artistique avec l'artiste

Sélection des œuvres, arrêt de la durée et du budget de l'exposition, d'un calendrier...



..... à partir de -14 mois

Choix précis des œuvres et pré-définition de leur présentation dans l'espace



..... à partir de -12 mois

Échanges techniques entre l'artiste et l'Hôtel des arts

Phase administrative : demandes de prêts d'œuvres, négociation sur les conditions des prêts, la restauration éventuelle des œuvres...



..... -6 mois

Définition de la scénographie

Une exigence souvent importante des artistes !



..... **-4** mois

Organisation des relations presse



..... **-2** mois

Communication et réalisation du catalogue



..... **-5** semaines

Inventory des œuvres et confirmation du calendrier

Phase logistique : organisation du transport des œuvres, coordination de la scénographie, organisation matérielle du vernissage, signalétique.



..... **entre -3 et -2** semaines

Fin de l'exposition précédente et mise en place de la nouvelle scénographie

Décrochage et réexpédition des œuvres, remise en état des lieux, réception des œuvres, accrochage, ajustement de la scénographie et finalisation du guide de visite.



..... **J-1** Jour

Vernissage de l'exposition le soir



..... **Jour J**

Ouverture de l'exposition au public

L'Abbaye de La Celle

Remarquable témoignage de l'art roman religieux de Provence, l'Abbaye de La Celle est une propriété du Département depuis 1992. La collectivité mène de grands travaux pour restaurer cet édifice médiéval classé au titre des Monuments historiques. Après plusieurs importants chantiers, l'abbaye est aujourd'hui largement ouverte au public.



En 2016, après l'achèvement des travaux de l'aile sud et d'importantes découvertes archéologiques, l'abbaye a retrouvé une bonne partie de son aura d'antan. Dès le printemps 2016, le monument départemental a rouvert ses portes avec près de 700m² accessibles au public. Outre les visites pour faire connaître l'histoire du site, le Département s'attache à valoriser ce lieu exceptionnel avec un projet culturel et scientifique de qualité. Débuté à l'été 2016, il mêle expositions, concerts, visites thématiques, et bientôt itinéraires du patrimoine.

Une dernière tranche de travaux, lancée fin 2016, doit être finalisée d'ici 2020. Elle porte sur l'aile ouest du

cloître, dernière aile à nécessiter d'importantes interventions pour sa réhabilitation, mais également sur la façade sud et les aménagements extérieurs. Cet ultime chantier permettra à l'abbaye de retrouver une grande partie de ses volumes. À terme, le Département confortera l'animation des lieux avec une offre culturelle étoffée, adaptée à l'identité de l'abbaye.

Un monument emblématique de l'histoire de Provence

L'Abbaye de La Celle telle qu'on la connaît aujourd'hui, a été construite entre la fin du 12^e siècle et le début du 13^e. Les fouilles archéologiques menées par le Département lors des récents travaux de restauration de l'abbaye attestent d'une présence plus ancienne. Il existait une autre abbaye datant du 11^e siècle, et le site était déjà occupé à la fin de l'Âge du Fer puis à l'Époque romaine. Le Département a mis à jour les vestiges d'une villa romaine, importante exploitation agricole, restée active jusqu'au 6^e siècle.

Classé au titre des Monuments historiques depuis 1886, le monastère doit son édification, au Moyen-Âge, à la puissante Abbaye de Saint-Victor. Les moines avaient reçu en donation des terres sur lesquelles voisinaient deux églises. Ils y érigèrent un double prieuré. D'un côté, les hommes avaient leurs bâtiments desservant l'église Sainte-Perpétue. De l'autre, les moniales étaient rassemblées autour de l'église Sainte-Marie. Au 13^e siècle, le monastère s'affirma comme une importante fondation féminine avec plus d'une centaine de bénédictines issues de familles aristocratiques du sud de la France. En 1660, l'abbaye déclina : le Cardinal Mazarin, alors abbé de Saint-Victor, transféra les moniales à Aix-en-Provence. Après la Révolution, les bâtiments furent vendus comme



bien national et morcelés. Une exploitation agricole s'y installa. L'église Sainte-Marie fut réaffectée au culte en 1833 mais le bâtiment conventuel se dégradait. Une partie des bâtiments du site fut transformée en hostellerie en 1938. Le général de Gaulle y séjourna trois fois entre 1955 et 1960. Le Département devient propriétaire de l'ensemble de la propriété en 1992 et entreprend, depuis, sa restauration.

L'Abbaye de La Celle

4 grandes phases de restauration engagées par le Département entre 1998 et 2016

Le Département a acquis l'intégralité de l'Abbaye de la Celle en décembre 1992 pour un peu plus d'1 million d'euros. À ce moment là, seule la galerie nord du cloître est restaurée. Depuis 1998, le Département investit pour rendre à l'abbaye son aspect d'antan.

1^{ère} phase

Juin 1998 à décembre 1999



Restauration de la partie médiévale de l'aile est. Confortement du dortoir des moniales, restitution des voûtes en pierres (3 travées sur 5), couverture en tuile, réaménagement de la salle capitulaire, du scriptorium, et du chauffoir.

2^{ème} phase

Février à octobre 2000



Restauration et valorisation des espaces intérieurs et extérieurs de l'abbaye.

3^{ème} phase

Septembre 2003 à juin 2004



Réfection des terrasses des galeries du cloître nord, est et sud. Achèvement de la voûte du dortoir (2 travées restantes sur 5) et traitement des mûriers du cloître.

4^{ème} phase

Septembre 2010 à juin 2016



Restauration de l'aile sud. Réfection de l'ancien réfectoire, de l'ancienne cuisine, et mise en accessibilité du dortoir et de la galerie du cloître.

L'Abbaye de La Celle

Une restauration complète de l'Abbaye à l'horizon 2020

Les 4 premières phases de travaux ont permis de rendre accessibles au public trois des quatre galeries du cloître et les salles adjacentes. La redécouverte des volumes intérieurs du réfectoire et de la cuisine, jusqu'alors comblés de gravats, et les importantes découvertes archéologiques dans les ailes est et sud ont justifié la réorientation du projet initial de restauration, en collaboration avec les services de l'État, l'édifice étant classé au titre des Monuments historiques. Pour le Département, il s'agit de redonner sa cohérence au monastère médiéval en restituant ses volumes originels.



Une ultime phase de travaux est programmée de 2016 à 2020

Elle vise la restauration de la galerie ouest du cloître, effondrée à ce jour, et de son jardin. Le Département souhaite par ailleurs redonner leur cachet à la façade sud du réfectoire et aux abords paysagers dissimulés sous la piscine actuellement utilisée par l'Hostellerie de La Celle, qui occupe les bâtiments adjacents.

À l'issue de cette ultime tranche de travaux, le Département disposera d'un monument de grande valeur architecturale.

La dernière phase de travaux à partir de 2016



..... **Fouilles archéologiques
par le Service Départemental
de l'Archéologie et du Patrimoine**



..... **Reconstruction de la voûte de la galerie ouest,
du mur du cellier, et de la façade de l'aile ouest
du cloître. Le projet sera finalisé en fonction
des vestiges découverts lors des fouilles**



..... **Réalisation du projet d'aménagement
des locaux d'accompagnement culturel :
accueil, espace boutique, réserves...
Aménagement de la circulation verticale**



..... **Achèvement de l'aménagement paysager
du jardin du cloître**

L'Abbaye de La Celle

en chiffres

**4,7 millions d'€
de travaux**

(dont 1,2 million d'euros de l'État)
déjà engagés par le Département
pour les 4 premières phases
de restauration de l'Abbaye

**1,4 hectare
dont 1 900 m²
pour l'ensemble claustral.**

La propriété départementale
comprend l'abbaye,
les terrains et les bâtiments
de l'Hostellerie à La Celle
ainsi que ceux de la Maison
des coteaux varois.

4,9 millions d'€ estimés
pour achever la dernière phase de
restauration de l'Abbaye, lancée en
2016


2 expositions par an
organisées par le Département

4 à 6 concerts par an 
organisés par le Département



300 à 400 personnes par jour

accueillies lors de la réouverture
de l'abbaye durant l'été 2016,
après l'achèvement de la 4^e phase de travaux

La fréquentation de l'Abbaye de La Celle est en constante hausse depuis 2012



du 12 juillet
au 27 octobre

Les Archives départementales

Les Archives départementales constituent une compétence obligatoire du Département. Depuis 2015, la majeure partie des fonds varois est centralisée au Pôle Culturel Chabran à Draguignan où siège aussi la direction en charge de leur gestion. Dans ces locaux modernes, fonctionnels et ouverts au public, le Département propose différents services aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités locales.



Depuis les années 70, les Archives départementales étaient installées à Draguignan dans une tour devenue exiguë. Pour résoudre les problèmes de capacité, de sécurité et de fonctionnalité, le Département a lancé la construction d'un nouvel équipement. Il s'est intégré au projet de Pôle culturel mené concomitamment par la Communauté d'agglomération dracénoise sur l'ancien site militaire Chabran. Ce partenariat a permis de mutualiser plusieurs espaces : l'accueil, l'auditorium, certains locaux techniques. Le Département a consacré 19 millions d'euros à la construction des Archives. Livrés en 2015, les nouveaux bâtiments accueillent une partie importante des fonds départementaux : toutes les archives publiques et privées antérieures à 1940, soit 11 kilomètres de documents. Les magasins, très techniques, répondent à des normes draconiennes de conservation avec une hygrométrie et une variation de température qui doivent être parfaitement maîtrisées. Les archives postérieures à 1940 restent conservées dans l'ancienne tour de Draguignan mais sont communiquées sur le site du Pôle Chabran. Les Archives départementales disposent d'une antenne de préarchivage à La Valette.

Toutes les archives départementales sont consultables exceptés les documents susceptibles de porter atteinte aux secrets protégés par la loi (par exemple la vie privée), ainsi que les documents nécessitant d'être restaurés.

Deux siècles d'histoire pour huit siècles d'archives

À la Révolution, une administration spécifique est créée pour regrouper les fonds des administrations de l'Ancien régime, conserver les documents saisis comme biens nationaux et accueillir les archives des institutions nouvelles.

En juin 1794, une loi met en place les Archives nationales chargées de centraliser les archives de la Nation et créer un réseau national. Deux ans plus tard, un service d'archives départemental est instauré dans chaque département pour les documents conservés en province. Les Archives départementales, placées sous l'autorité du préfet, sont d'abord sous tutelle du ministère de l'Intérieur, puis, à partir de 1897, du Ministère de l'Instruction publique et enfin, en 1959, du Ministère de la Culture.

La loi du 3 janvier 1979 fixe les règles de gestion des archives publiques et de protection des archives privées. Ces règles s'appliquent à tous les organismes publics, nationaux ou locaux.

Les Archives départementales sont transférées au Département en janvier 1986, lors de la décentralisation. Depuis, la collectivité a en charge la conservation et la mise en valeur des archives départementales ainsi que le financement du service. L'État assure un contrôle scientifique et technique sur la conservation des archives publiques produites sur le département, par le biais du directeur des Archives départementales, nommé conjointement par le ministère de la Culture et de la communication et le Département.



L'accès aux archives est gratuit et ouvert à tous.

Les Archives départementales

Les missions



Collecter

Le Département veille au versement des archives publiques, c'est-à-dire de tous les documents ayant un intérêt historique, qui relèvent de sa propre activité, de celle de l'État (hormis de la Défense), des collectivités locales, des entreprises et établissements publics. Il accueille aussi les minutes anciennes des notaires. Les documents doivent être versés dès que le délai d'utilité administrative est écoulé (entre 5 et 80 ans selon les documents). Les Archives départementales recueillent aussi en dépôt les archives anciennes des communes de moins de 2 000 habitants. Elles suscitent également les dons et dépôts d'archives privées présentant un intérêt du point de vue de l'histoire. Les documents peuvent provenir de particuliers, de familles, d'associations ou d'entreprises. Les Archives départementales du Var collectent depuis 2013 les archives familiales relatives aux grandes guerres véquées par les Varois.



Classer

Le Département doit rendre les archives accessibles au public.

Pour cela, il procède à un travail de tri et de classement qui aboutit à l'élaboration d'instruments de recherche mis à la disposition du public sur le site des Archives départementales. Les archives déclinent plusieurs niveaux de classement, du plus précis au plus général : inventaires, répertoires, fichiers, bases de données. Ce chantier permanent, particulièrement laborieux, doit se faire dans le respect de normes archivistiques internationales.



Conserver

Le Département assure la conservation matérielle des archives, patrimoine irremplaçable, et ce, dans les meilleures conditions :

- conservation préventive par le stockage dans un environnement strictement contrôlé
- conservation curative à travers la restauration de documents
- numérisation des documents les plus fragiles et les plus consultés. Les Archives départementales disposent d'ateliers de numérisation, de photographie, de restauration. Pour certains documents, le Département fait appel à des prestataires.

Communiquer

Le Département facilite l'accès aux archives, notamment pour :

- les chercheurs
- les personnes souhaitant explorer leur histoire familiale, celle de leur maison ou l'histoire locale
- les particuliers pour justifier de leurs droits
- les professionnels (généalogistes, bureaux d'études, notaires...)
- les services administratifs qui consultent régulièrement leurs dossiers
- les jeunes par l'intermédiaire du Service éducatif
- le grand public à travers des conférences et expositions.

Les Archives départementales du Var mettent les documents à disposition du public en salle de lecture, par correspondance, et via Internet sur les sites www.archives.var.fr, memoires-de-guerres.var.fr et memoire-orale.var.fr. Le personnel accompagne les chercheurs pour qu'ils soient le plus autonomes possible.

Les Archives départementales

en chiffres*

24,5 kilomètres

linéaires d'archives

stockées, dont le plus ancien document remonte au XII^e siècle



600 mètres linéaires

de documents supplémentaires chaque année en moyenne

11 kilomètres

dans l'ancienne tour à Draguignan (archives publiques après 1940)

2,5 kilomètres

dans des locaux provisoires à La Valette (pré-archivage du Département)



11 kilomètres

sur le pôle Chabran à Draguignan (fonds publics jusqu'en 1940 et fonds privés)

3 km linéaires

d'archives notariales remontant à la fin du XIII^e siècle

Les fonds d'archives notariales et communales anciennes sont particulièrement riches dans le Var

Le site des Archives départementales du Var, www.archives.var.fr, est l'un des 8 meilleurs sites d'archives de France, en termes d'ergonomie, de contenu et de fonctionnalités.

274 000 visiteurs
en ligne par an



pour **2,6 millions**
de pages ou d'images vues

6 millions

de documents et d'images
accessibles en ligne sur le site
Internet

40 agents



au service de la collecte,
du classement,
de la conservation
et de la communication
des archives

* chiffres 2016

750 lecteurs par an

en salle de lecture pour plus de
10 000 documents consultés

1 600 élèves



accueillis par le Service éducatif

276 000 €

en fonctionnement :

numérisation de documents,
actions culturelles, etc

120 000 €

d'investissement :

restauration des archives,
achat de matériels spéci-
fiques, acquisition de docu-
ments patrimoniaux...

Les Archives départementales

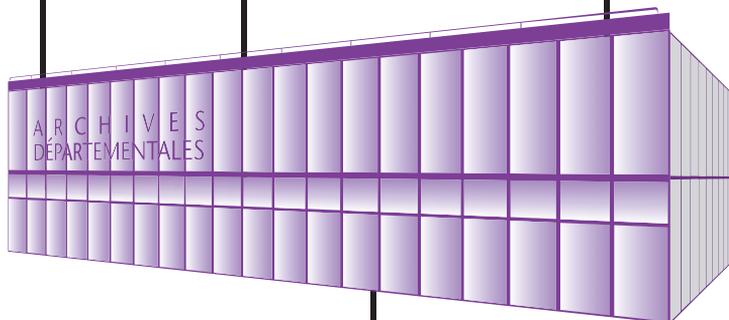
en chiffres

Les Archives départementales occupent sur le Pôle culturel Chabran :

4 700 m²
construits par le Département

700 m²
d'espaces mutualisés
avec la médiathèque
et le conservatoire
intercommunaux,
dont un auditorium
de 300 personnes

2 300 m² de magasins
entre 16°C et 23°C
et entre 45 à 55 % d'humidité,
regroupant
11 kilomètres d'archives publiques
et privées jusqu'en 1940



200 m²
de salle
de lecture

200 m²
de salle
d'exposition

70 m²
pour le service
éducatif

3 salles
de tri
de 120 m²
chacune

1 atelier
de numérisation
de 80 m²

1 atelier
de restauration
de 80 m²

Agnès Goudail est conservatrice du patrimoine et directrice des Archives départementales depuis août 2015. Fonctionnaire du ministère de la Culture et de la Communication, elle est mise à disposition du Département pour diriger les équipes départementales et mettre en œuvre le projet voté par l'Assemblée départementale.

Un bel écrin pour la mémoire du var



Avec le nouveau site Chabran à Draguignan, j'ai découvert à mon arrivée une équipe motivée et un outil magnifique, qui avait tout juste quelques mois d'ouverture et déjà très apprécié d'un public d'habités. Les effectifs en salle de lecture sont en augmentation. Parallèlement, les recherches en ligne se développent aussi beaucoup car notre site qui compte des millions de documents numérisés, est un des plus actifs de France. Le pôle Chabran nous offre la possibilité de développer des activités d'une toute nouvelle dimension. Les espaces dédiés au public sont spacieux. Nous pouvons proposer de belles expositions et recevoir les jeunes dans d'excellentes conditions à travers nos actions éducatives. Les conférences que nous organisons dans l'auditorium sont suivies à chaque fois par 100 personnes en moyenne : c'est considérable pour un service d'archives. Le fait d'être dans un pôle qui réunit plusieurs institutions nous permet aussi de toucher un autre public.

Le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var

Le Muséum étudie et présente l'histoire naturelle du Var, de la Terre et du Vivant, de son origine jusqu'à nos jours. Ouvert en accès libre six jours sur sept du mardi au dimanche, il accueille le public depuis 2011 dans une bâtisse rénovée au sein d'un Jardin remarquable, le jardin du Las à Toulon.



Le Var est l'un des rares départements français à être doté d'un Muséum d'histoire naturelle entièrement consacré à la connaissance et la mise en valeur du patrimoine naturaliste du département. La visite du Muséum peut donc se concevoir comme une promenade dans le Var, abordant toutes ses richesses naturelles au travers des différentes disciplines qui composent les sciences de la Terre et de la Vie : géologie, paléontologie, préhistoire, botanique et zoologie.

Résolument tourné vers le 21^e siècle et les problématiques liées au renouveau de la culture naturaliste, le Muséum est avant tout un lieu d'émerveillement, de découverte et d'apprentissage. On vient y découvrir ou redécouvrir les sciences naturelles,

apprendre ou consolider des connaissances grâce à l'accès à de vrais spécimens devenus objets et à leur rôle de témoins dans l'histoire des sciences.

Un musée, deux casquettes



Le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var est installé à Toulon depuis 1888. D'abord municipal, il fut transféré au Département en 2003 au sein de la direction de l'Environnement. Il fait partie des 17 établissements culturels labellisés « Musée de France » présents dans le Var. Ses missions répondent ainsi au Code du patrimoine et peuvent être contrôlées par le ministère de la Culture et de la Communication.



Le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var

Les missions



Gestion et conservation des collections

180 000 objets de collection : le muséum est une véritable bibliothèque de la nature ! Herbiers, fossiles, planches, dessins, spécimens sont conservés dans ses vitrines et ses réserves adaptées. Le Muséum est ainsi en charge de l'enrichissement des collections d'histoire naturelle afin de les rendre accessibles au public.



Valorisation des collections

Présenter ses collections à travers des expositions permanentes et temporaires est la mission la mieux connue du Muséum. Chaque année, elles sont mises en scène à travers différentes thématiques. Elles sont parfois complétées par des œuvres prêtées par d'autres Musées de France. Dans le cadre de la démocratisation culturelle et pour faciliter l'accès à la culture pour tous, le Muséum propose aussi un accueil adapté à des publics éloignés de la culture.



Diffusion des connaissances

Depuis sa création, le Muséum a vocation à transmettre et mettre en perspective les savoirs et savoir-faire de la culture naturaliste. Conférences, animations, médiations, le muséum propose une programmation culturelle variée. Il participe aussi à tous les événements culturels comme la Nuit européenne des musées, les Journées européennes du patrimoine, la Fête de la science, le Printemps des poètes ou les Rendez-vous aux jardins ...

Expertise naturaliste et recherche fondamentale

Parmi ses missions, le Muséum assure une mission d'expertise naturaliste auprès du grand public. Plusieurs centaines de demandes d'identification sont faites chaque année aux membres de l'équipe.

Le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var

Sur deux niveaux, l'exposition permanente permet la déambulation depuis la salle des roches et paysages vers la minéralogie, les fossiles, la préhistoire, puis la botanique. À l'étage, l'exposition se poursuit autour de la biodiversité de Provence : mammifères, oiseaux, reptiles et insectes... La scénographie mise en œuvre en 2011 permet de montrer quelques domaines des sciences naturelles avec des pièces emblématiques des collections patrimoniales du Muséum.

Le Muséum conçoit et présente des expositions temporaires qui explorent différentes thématiques, s'appuyant toujours sur des pièces et objets du patrimoine issus de ses réserves ou prêtées par d'autres établissements Musées de France.

**Le Muséum assure
650 heures de médiation/an**

avec les différents publics

5 publications

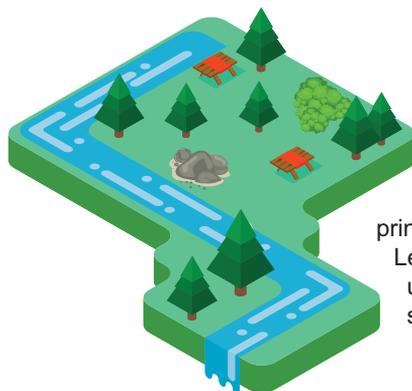
scientifiques par an

Environ **50 000 visiteurs par an,**
dont **10 % de scolaires**

5 000 données scientifiques

produites chaque année

Extérieur



Un parc paysager, classé Jardin remarquable, avec quelques essences rares, un jardin reprenant les principales roches du Var, le cours d'eau Le Las, un jardin des plantes fossiles et une petite friche hébergeant des insectes.

À l'étage

Herpétologie

les reptiles et amphibiens,
la tortue d'Hermann

Mammalogie

les mammifères du Var,
les grands prédateurs,
les ongulés

Les animaux domestiques

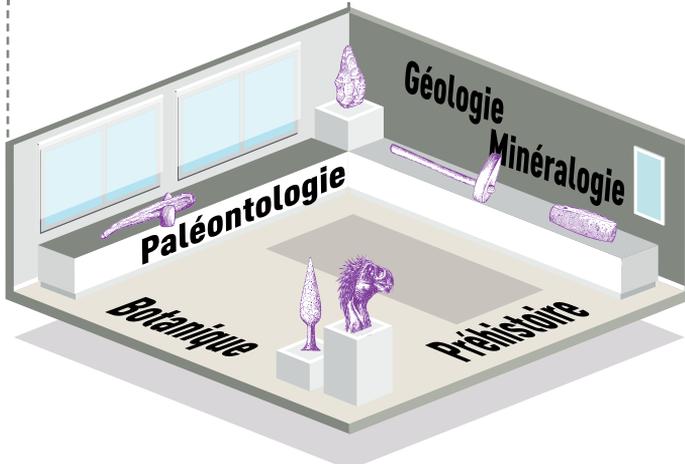
Entomologie

les insectes à problème,
les emblématiques va-
rois, la morphologie d'un
insecte, les plus beaux
insectes du monde

Ornithologie

les rapaces diurnes et nocturnes, les oiseaux de
mer, les oiseaux des villes, les canards, les pas-
sereaux, les limicoles, les galliformes

Rez-de-chaussée



La Médiathèque départementale

Basée à Draguignan, la Médiathèque départementale de prêt aide les communes et intercommunalités varoises à développer leurs projets de lecture publique. Sa principale mission est le prêt de documents. Mais l'établissement, qui n'est pas ouvert au public, contribue aussi beaucoup, à travers ses actions, à la convivialité de la centaine de bibliothèques publiques varoises... et au plaisir de lire !

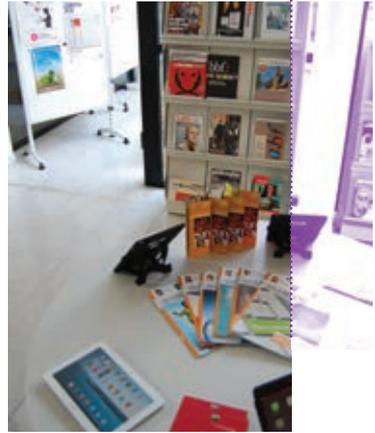


La pratique de la lecture est diverse dans le Var. Si, dans les petites communes, le nombre d'inscrits en bibliothèque peut atteindre jusqu'à 40 % de la population, la proportion est bien moindre dans les grandes villes. Pourtant, la plupart des communes varoises disposent d'une bibliothèque. En milieu rural, c'est même souvent le seul lieu culturel. Rendre la lecture attractive, faire des bibliothèques de véritables lieux d'échanges et de vie culturelle, développer les compétences des bibliothécaires : voilà l'ambition de la Médiathèque départementale de prêt pour favoriser la lecture. Sans cet établissement géré par le Département, beaucoup de bibliothèques varoises ne pourraient pas renouveler leur offre de livres, CD ou

DVD, ni proposer des animations aussi diversifiées. La promotion de la lecture publique sur le territoire, compétence obligatoire du Département, s'appuie sur un schéma départemental de lecture publique, voté par l'Assemblée départementale.

Le schéma de lecture publique 2014-2019 du Var

Depuis 2014, l'appui de la Médiathèque s'adresse à toutes les communes du Var alors que jusque-là, elle ne travaillait qu'avec les communes de moins de 10 000 habitants. L'autre grand objectif du schéma est d'inscrire la lecture dans les usages de demain et de moderniser l'offre de services de la Médiathèque. Le Département concrétise déjà cette volonté par le prêt de supports numériques. La création d'une antenne de la Médiathèque départementale à Toulon, dédiée au numérique, grand projet attendu pour 2020, répond aussi à cette ambition.



La compétence "Lecture publique" relève de deux échelons de collectivités

- Les communes ou leurs groupements organisent et financent les bibliothèques communales ou intercommunales (loi du 22 juillet 1983).
- Le Département soutient les communes et développe la lecture publique sur l'ensemble de son territoire à travers la Médiathèque Départementale, transférée par la loi du 22 juillet 1983.

La Médiathèque départementale

en chiffres

290 000 documents
(livres, CD, DVD)



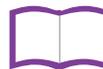
à disposition des bibliothèques publiques :

dont **75 % de livres**



Une vingtaine
de formations

proposées aux bibliothécaires
œuvrant dans les communes



60 % des documents

en circulation dans une
centaine de bibliothèques
varoises



12 000 nouveautés

acquises chaque année



250 bibliothécaires

salariés et bénévoles
formés chaque année

170 000 € environ de budget annuel

Le budget de la Médiathèque couvre l'achat de nouveautés (livres, CD, DVD), de matériel d'animations pour les bibliothèques, les formations.



1 300 m² de surface

à Draguignan pour le stockage des documents, les bureaux des personnels, la formation

32 000



kilomètres par an

effectués pour les livraisons des documents aux bibliothèques

30 agents

Une annexe de 300 m²

à l'horizon 2020 à Toulon, ouverte au public et dédiée à l'expérimentation numérique et à la formation

Une aide précieuse pour la lecture dans les communes

Le personnel de la Médiathèque départementale est à la disposition des collectivités territoriales (communes et intercommunalités).

L'appui des équipes du Département porte sur :

- les projets de construction de nouveaux espaces, de rénovation ou d'aménagement,
- la mutualisation des bibliothèques et la constitution de réseaux professionnels,
- l'organisation des projets de service, de manifestations, salons littéraires, les actions hors les murs,
- la gestion des collections : conseils sur le récolement (inventaire), le désherbage (sélection des ouvrages à supprimer qui n'ont plus leur place), la présentation des ouvrages, la politique documentaire, etc
- la formation des personnes qui œuvrent dans les bibliothèques : le Département a doublé son offre de formations depuis 2015,
- l'animation culturelle par le prêt de supports éducatifs, l'organisation de Prix, la participation à la Fête départementale du livre.

La Médiathèque départementale

Professionnalisation et mutualisation des bibliothèques : un gage de qualité



La lecture représente souvent le premier niveau d'accès à la culture. C'est dire si les bibliothèques ont une dimension sociale importante dans le développement culturel local. Pour en faire de véritables lieux d'échanges et de cohésion sociale, le Département mise sur la professionnalisation des personnels. Il propose gratuitement une vingtaine de formations par an aux salariés et bénévoles des bibliothèques publiques varoises. Les thèmes moteurs : le numérique, la lecture pour tous (bébé, personnes âgées avec textes lus et livres audio, personnes handicapées).

La mutualisation des bibliothèques communales et la constitution de réseaux professionnels, qui favorisent toutes deux le professionnalisme et l'offre

de service, sont aussi incitées par le Département.

Les subventions d'investissement accordées aux communes sont désormais attribuées aux projets structurants, intercommunautaires, et de réseau.

Pour faciliter les échanges professionnels, la Médiathèque départementale invite depuis 2015, les bibliothécaires à la Fête départementale du livre. Depuis 2016, elle les réunit aussi lors d'une grande journée annuelle conviviale, "Bibli en jeu", où sont invités les élus et les acteurs culturels du Var.

L'offre de formation proposée aux bibliothécaires des communes a doublé en 2015.

Ludique et pédagogique

Comment attirer les jeunes vers la lecture dès le plus jeune âge ? Faire de la bibliothèque "le troisième lieu" après la maison et le travail ?

La Médiathèque départementale s'y emploie. Elle aide les bibliothèques à programmer des activités diversifiées. Plus concrètement, elle met à leur disposition du matériel pour l'animation culturelle. Elles ont accès à une quarantaine de tablettes numériques, 6 packs jeux (consoles, TV et jeux vidéos), une vingtaine d'expositions thématiques (sur les correspondances, le carnet de voyage, les mangas...), une quinzaine de Kamishibai (théâtre en bois japonais) pour raconter des histoires à partir de livres spécifiques, des malle-jeux. Pour les plus petites bibliothèques, la Médiathèque départementale propose une quinzaine de malles pédagogiques accompagnées de livres spécifiques (livres pop-up, livres jeux...), des tapis de lectures, etc

La Fête départementale du livre

Les équipes de la Médiathèque départementale participent activement à la Fête départementale du livre en proposant lectures et ateliers. Elles organisent aussi, chaque année, le Prix des lecteurs du Var destiné aux adultes et remis sur la Fête départementale du livre.

La Médiathèque départementale

La chaîne du livre : une logistique importante où toutes les étapes sont interdépendantes



Le bibliothécaire
Il procède au choix d'achat de nouveaux livres ou supports. Ses critères : le niveau de lecture, la qualité, la diversité, la nouveauté. Chaque livre est enregistré dans la base de données Orphée.



L'équipe logistique
À réception de l'ouvrage, elle couvre le livre pour le protéger, et le classe pour mise à disposition.



L'équipe logistique
Au retour des ouvrages, elle procède à leur nettoyage, au reclassement, voire au désherbage (suppression des ouvrages qui n'ont plus leur place).



Le référent de territoire
Il se délace sur le terrain pour accompagner dans leur projet les bibliothèques : changement d'organisation, de mobilier, nouveaux locaux, mise en place de réseaux. Il rencontre les élus, les professionnels, les bénévoles.



Le référent de territoire

Il accueille les bibliothécaires des communes dans les magasins de la Médiathèque départementale et les aide à faire leur choix. Chaque bibliothèque publique peut emprunter jusqu'à 600 documents.



Le livreur

Il apporte les documents sélectionnés aux bibliothèques et rapporte les anciens. Les livraisons représentent 600 tournées par an. Chaque chauffeur transporte en moyenne 1 500 kilos de documents par jour.



Les formateurs (partenaires ou prestataires extérieurs)

Ils accueillent les salariés et bénévoles dans le cadre du programme annuel de formation conçu par la Médiathèque départementale.



170 000 documents environ, sur les 290 000 dont dispose la Médiathèque départementale, sont en circulation dans les bibliothèques publiques varoises.

La Médiathèque départementale

Après Draguignan, une annexe de la Médiathèque départementale à Toulon à l'horizon 2020



Le projet du Département à Toulon s'inscrit dans le prolongement des missions de la Médiathèque départementale. Cette annexe de 300 m², ouverte au public, sera tournée vers les nouveaux usages numériques, "l'écriture de demain", avec un espace d'expérimentation, et un autre de formation. Pour le Département, l'idée est de toucher de nouveaux publics et de travailler sur l'offre culturelle en lien avec les autres acteurs du site.

L'annexe de la Médiathèque départementale fait partie intégrante d'un projet de grande ampleur conçu par l'architecte Corinne Vezzoni et son équipe sur le site Chalucet. Le pôle culturel réunira d'ici 2020, en centre ville, la médiathèque municipale de Toulon (5 000 m²), l'école supérieure d'art et de design portée par TPM (5 000 m²), l'antenne de la Médiathèque du Var, un incubateur/pépinière d'entreprises du numérique (1400m²), l'école de commerce et de design Kedge (5 800 m²), et 7 500 m² de bureaux et d'accueil du public sur les sites de Lazare-Carnot et de la caserne Grignan, qui jouxtent l'espace libéré par l'ancien hôpital.

Lauréate du projet de reconversion de l'ancien hôpital Chalucet à Toulon, Corinne Vezzoni et son équipe finalisent les détails de l'aménagement du site de 3 hectares. Ce projet donnera naissance à un nouveau quartier de la créativité et de la culture dans la capitale du Var.

Corinne Vezzoni, architecte



Le pôle culturel Chalucet est un grand projet pour l'aire toulonnaise et pour le Var. C'est un projet urbain vraiment intéressant où la question de la reconquête du cœur de ville prend toute sa dimension. Peu de villes disposent encore d'une telle poche disponible en plein centre. Avec, en prime, un parc à proximité. Le projet n'est pas simple parce qu'il mêle beaucoup d'interlocuteurs : le Département pour la Médiathèque départementale, la Ville, l'agglomération, Kedje et la Chambre de commerce... Mais tout se passe très bien. Notre projet vise à rétablir, autour d'un ensemble culturel le dialogue ville-nature. Pour la médiathèque, par exemple, nous envisageons des zones de lecture extérieures avec des terrasses pour lire face au parc. Tout le monde travaille avec beaucoup de respect, de confiance et d'envie. C'est important pour construire un beau projet : cela crée une vraie dynamique.

Le Service du patrimoine et de l'archéologie du Département : une expertise de terrain

Connaître l'histoire d'un site et préserver les vestiges les plus importants : le Département y contribue activement en procédant pour les collectivités aux diagnostics et aux fouilles préventives nécessaires avant tout projet d'aménagement.

Depuis la loi du 1^{er} août 2003, les aménageurs ont le droit de choisir leurs opérateurs de fouilles pourvu qu'ils aient un agrément. Les archéologues du Service départemental du patrimoine et de l'archéologie sont agréés par l'État, pour des périodes allant du 7^e siècle avant JC jusqu'au 18^e siècle. Le Service s'adresse exclusivement aux opérateurs publics et s'occupe prioritairement des chantiers du Département.

Cet agrément permet au Service de proposer différents types d'aides :



- **Un diagnostic sur un site destiné à être aménagé pour évaluer le potentiel archéologique du sous-sol,**
- **des fouilles préventives selon l'importance du diagnostic, si l'intérêt scientifique est jugé suffisant,**
- **des fouilles préventives d'urgence.**



Le Service départemental du patrimoine et de l'archéologie conserve et gère les objets issus des fouilles départementales ou confiés par l'État.

Il dispose à Draguignan, au Revest-les-Eaux et à Fréjus d'un dépôt de 1 000 m² où sont rassemblés 550 m³ d'objets et fragments anciens. Depuis 2016, le Département les montre au public à travers une exposition thématique présentée chaque année à l'Abbaye de La Celle.

L'agrément du Département par l'État se fonde sur la qualité du Service départemental du patrimoine et de l'archéologie, et la valeur de ses membres.

Dans le Var, seuls trois organismes publics ou parapublics sont habilités à réaliser les diagnostics : le Département sur tout le Var, l'Inrap, Institut national de recherche archéologique préventive, et le Service municipal de Fréjus pour des recherches sur son territoire.

La réalisation du diagnostic par un service public permet de ne pas influencer les décisions ultérieures de recherches préventives.

Le Service patrimoine et de l'archéologie du Département a notamment réalisé les fouilles préventives de la liaison Verdon / Saint-Cassien du Canal de Provence sur 70 kilomètres (voir p. 60 - 61).

Le service du patrimoine et de l'archéologie du département : une expertise de terrain

en chiffres

Plus de 5 000 sites archéologiques varois sont répertoriés par le Département, toutes époques confondues, dont 2 759 de l'Époque romaine et 1 415 du Moyen-Âge.

2 à 3 diagnostics par an

réalisés par le Service du patrimoine et de l'archéologie du Département

550 m³ d'objets

gérés dans les dépôts du Département, toutes époques confondues



1000 m² d'espace

de stockage dans les dépôts du Département



13 personnes dont

6 archéologues travaillent au Service départemental et de l'archéologie



Cherine Gebara, conservatrice en chef du patrimoine, responsable du Service départemental du patrimoine et de l'archéologie

Un service dédié à l'archéologie



Le Var a abrité une grande cité antique, Forum julii (Fréjus), et a connu d'innombrables échanges à travers les âges. L'histoire du Service départemental d'archéologie est directement liée à la richesse archéologique du Var. Nous avons la chance d'avoir un patrimoine important issu de nombreuses fouilles menées par d'éminents archéologues comme l'Abbé Boyer ou Paul-Albert Février. Le Département souhaite valoriser le patrimoine présent dans le Var. Beaucoup

d'objets ont été restaurés et les collections que nous avons rassemblées sont labellisées. C'est l'objectif des expositions que nous avons imaginées. La première a été inaugurée à l'Abbaye de La Celle en juillet 2016. Une nouvelle exposition thématique est prévue chaque année.

En parallèle, notre équipe poursuit son travail de fouilles de terrain. L'expertise des archéologues départementaux est en priorité dévolue aux projets d'aménagement du Département tels que les routes, la construction de collèges, ou l'Abbaye de La Celle où nous continuons les fouilles avant la dernière tranche de travaux. Comme nous sommes agréés par l'État, nous intervenons aussi pour les communes et les établissements publics. C'est une compétence importante de notre service et une particularité que n'ont pas tous les Départements.

Le service du patrimoine et de l'archéologie du département : une expertise de terrain

Un exemple de fouilles

Le diagnostic archéologique de la liaison hydraulique Verdon-Saint-Cassien : des fouilles exemplaires menées par le Service départemental du patrimoine et de l'archéologie

Équipe : 6 à 8 archéologues du Département dont un géomorphologue.

Diagnostic : il a porté sur une longueur de 75,8 km et une largeur de 16 mètres, soit une superficie globale de 120 hectares.

Étendue : Il a traversé 11 communes du département d'Ouest en Est (Tourves, Brignoles, Cabasse, Flassans-sur-Issole, Le Luc, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Taradeau, Les Arcs, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens).

Phase 1 : de juin à septembre 2008

Phase de prospection pédestre du tracé. La prospection a dépassé l'emprise des 16 mètres prévus pour les travaux de + ou - 100 mètres, de part et d'autre de l'axe du tracé. Le but était de définir l'emplacement des secteurs à sonder dans la phase 2, et de permettre à la Société du Canal de Provenve, maître d'ouvrage, de modifier le tracé de la conduite pour éviter les sites les plus importants (notamment Forum Voconii/Les Blais, au Cannet-des-Maures). 23 secteurs à sonder ont été définis. Les sondages ont atteint, selon les secteurs, 4,50 mètres de profondeur.



Phase 2 : de juillet à septembre 2009 (secteur 1 à 11), **puis de janvier à mai 2010** (secteurs 12 à 23 + secteur 9).

163 sondages ont été ouverts sur l'ensemble des secteurs et sur 1,50 à 2 mètres de large et 5 mètres de long. Certains secteurs ont nécessité la dépose et le repositionnement d'une espèce végétale protégée (Mauve Bienne, *Alcea biennis*). Le secteur 9, Brignoles, Cabasse, s'est révélé particulièrement important et les sites ont nécessité une déviation du tracé du canal.

Sites repérés

L'étude archéologique a porté sur toutes les époques, depuis la Préhistoire jusqu'à l'Époque moderne. Elle a permis d'enrichir la carte archéologique informatisée du Département (CAID) et de mettre en évidence :

- un aqueduc romain à La Blanque (Tourves),
- une agglomération antique à La Margillière (Brignoles) qui s'est constituée autour d'un sanctuaire des eaux,
- un habitat groupé antique (Âge du Fer, Époque romaine) à La Rouge (Brignoles),
- la voie aurélienne et sa structure en place à Cabasse,
- une villa gallo-romaine avec installation viticole au Théron (Cannet-des-Maures),
- une installation du Bronze final aux Moulières (Cannet-des-Maures).

L'étude géomorphologique et environnementale a permis de fournir des données importantes permettant d'extrapoler l'existence de sites ou de gisements en fonction de la nature du terrain et de l'hydrogéologie.



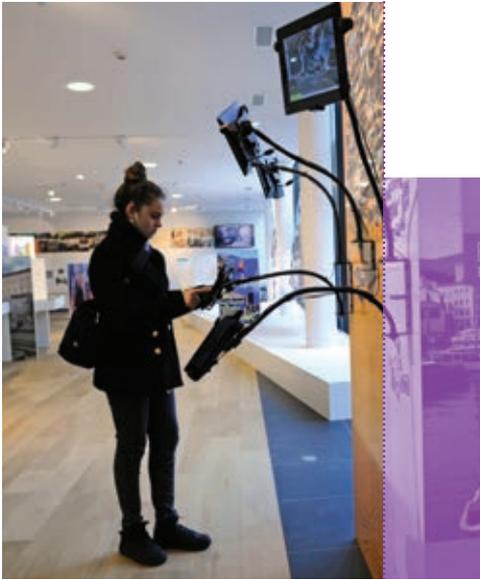
CULTURE

ACTIONS |



Le Département, un opérateur culturel important

Le Conseil départemental organise des actions culturelles dans tout le Var



Ces actions visent trois principaux objectifs :

- Développer une offre culturelle de proximité
- Participer activement à l'éducation artistique et culturelle des Varois, et des jeunes générations
- Valoriser le patrimoine départemental

Tous les équipements gérés par le Département - l'Hôtel des Arts, l'Abbaye de La Celle, la Médiathèque départementale, les Archives départementales, le Muséum

d'histoire naturelle de Toulon et du Var - participent activement à l'offre culturelle et à l'éducation artistique. Mais le Département propose aussi d'autres actions, certaines très innovantes.

Spectacles, performances et ateliers à l'Hôtel des arts

En parallèle des expositions qu'il organise à l'Hôtel des arts, le Département développe un véritable programme de sensibilisation à l'art contemporain.

Mieux appréhender l'art contemporain

Rendre l'art accessible, comprendre la démarche de l'artiste, éprouver le sens de la création : telles sont les ambitions des actions de médiation mises en oeuvre à l'Hôtel des arts autour des expositions. Le Département propose systématiquement des visites guidées tout public, mais aussi des visites-ateliers en direction des plus jeunes. Elles permettent de confronter les Varois, dès le plus jeune âge, à la pratique artistique. En plus de l'accueil des scolaires et des enfants des centres aérés, le Département développe une offre régulière d'ateliers autour des nouvelles formes artistiques :

montage vidéo, de MAO (Musique assistée par ordinateur), d'arts numériques visuels. Des cycles de trois mois sont proposés. Ils sont ou-

verts à partir de 7 ans jusqu'à 20 ans, et pour certains à partir de 5 ans.

Une participation modeste est demandée aux jeunes pour formaliser leur engagement dans l'atelier.



**PLUS DE 3 000 JEUNES ÉLÈVES
SONT ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE
À L'HÔTEL DES ARTS**

Une programmation événementielle attractive

Concerts, danse, lectures publiques, performances de jeunes artistes du territoire... Le Département propose chaque semaine un événement artistique à l'Hôtel des arts.

L'objectif est de mixer les publics, faire venir de nouvelles personnes et les familiariser avec le lieu en créant une habitude autour d'un moment créatif, convivial et gratuit. La plupart du temps, ces rencontres artistiques sont programmées pendant les expositions en fin de semaine. Certaines sont proposées en dehors des expositions, lors d'événements comme la Nuit des musées ou les Journées européennes du patrimoine. L'autre volonté du Département, à travers ces événements, est de donner la possibilité aux jeunes artistes varois de montrer leur travail.



CES MANIFESTATIONS FONT DU CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ART CONTEMPORAIN UN LIEU D'EXPRESSION, D'ÉCHANGES, DE DÉCOUVERTES, DE RÉFLEXION, ET UN ACTEUR CENTRAL DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU VAR.

Art contemporain, archéologie et musique médiévale à l'Abbaye de La Celle

Pour faire vivre le joyau médiéval qu'il a en grande partie restauré, le Département lance en 2016 un programme d'animations ambitieux, dans l'esprit du lieu. Art contemporain, archéologie, musique médiévale et patrimoine se mêlent désormais à l'Abbaye de La Celle.

NOUVEAUTÉ
2016



Grâce aux espaces réhabilités qu'offrent désormais les ailes sud et est de l'abbaye, le Département organise, à partir de 2016, **deux expositions par an** dans le réfectoire et le dortoir.

La première, dédiée à l'archéologie, vise à évoquer l'histoire du Var à travers les objets issus des fouilles réalisées dans le Var, et conservés par le service dé-

partemental du patrimoine et de l'archéologie dans les dépôts départementaux. Il existe

quelque 550 m³ d'objets datant d'entre la Préhistoire et l'Époque moderne. Chaque année, une centaine d'entre eux sont présentés selon différents thèmes historiques.



PREMIÈRE D'UN NOUVEAU CYCLE, L'EXPOSITION ARCHÉOLOGIQUE "DE LA MER À LA TERRE" A INAUGURÉ LA RÉOUVERTURE DE L'ABBAYE DURANT L'ÉTÉ 2016, À L'ISSUE DE LA QUATRIÈME PHASE DE TRAVAUX.

NOUVEAUTÉ
2016

La deuxième exposition, consacrée à l'art contemporain, présente des œuvres d'art du Département. 450 œuvres environ constituent la collection départementale de l'Hôtel des arts. Des œuvres acquises auprès des artistes exposés ces dernières années à l'Hôtel



des arts. Cela permet d'offrir à l'ensemble des varois des expositions de grande qualité à proximité de leur domicile, dans des lieux départementaux. Le Département



tement a trouvé, avec l'abbaye de La Celle restaurée,

un lieu d'exposition idéal.

Ces deux expositions ont vocation à conforter la fréquentation de l'abbaye et à la rendre attractive hors saison pour tous les Varois. Pour chacune de ces expositions, des ateliers et/ou des visites guidées sont prévues.

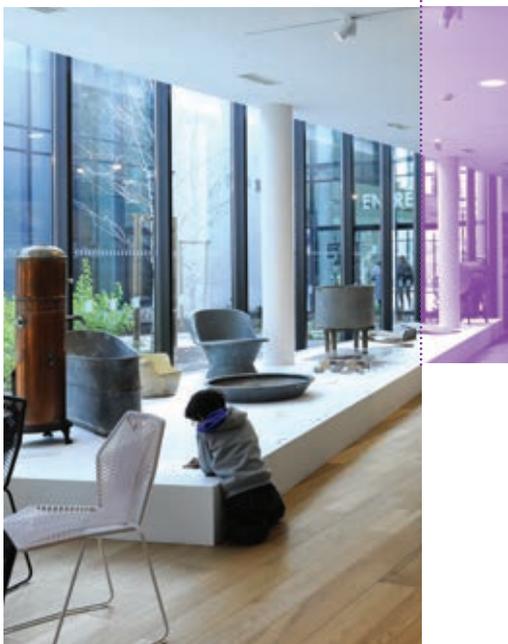
Le Département développe en parallèle **une programmation musicale annuelle autour de la voix** avec un partenaire artistique comme en 2016, Les Voix animées. La formation varoise, reconnue internationalement pour la qualité de son travail, a donné une dizaine de concerts polyphoniques.

Conférences, expositions et actions pédagogiques aux Archives départementales

Les documents conservés par le Département retracent l'histoire du Var. Ils constituent une partie importante de l'identité et de la mémoire du département. Pour faire connaître ce précieux patrimoine, les Archives départementales développent, depuis leur installation sur le site de Chabran à Draguignan en 2015, une offre culturelle diversifiée.

Une à deux expositions par an sur un thème historique : l'eau par exemple ou la vie sur les rivages varois. Différents documents, certains rares, sont présentés dans la salle d'expositions. Les équipes des Archives travaillent généralement en partenariat avec des chercheurs ou des experts pour monter l'exposition. Des visites guidées sont régulièrement organisées.

Des expositions itinérantes prêtées aux communes, associations et organismes culturels. Parmi les thématiques abordées : la vigne et les vigneronns, l'olivier, la laïcité, etc.





Des actions pédagogiques pour les élèves de primaire, les collégiens et lycéens. L'objectif est de leur donner les moyens de s'approprier l'histoire du Var en lien avec le programme étudié en classe. Les Archives départementales proposent des ateliers, sur place ou dans les établissements. Il s'agit soit d'ateliers clés en main sur l'héraldique par exemple, soit d'ateliers couplés avec une visite des Archives, soit d'ateliers à la carte en fonction du projet des enseignants. 1 600 élèves sont accueillis chaque année dans le cadre des actions éducatives.



Des conférences grand public. Rendez-vous mensuel, le Jeudi des Archives donne la parole à des chercheurs en histoire ou à des spécialistes sur des thèmes liés à l'histoire du Var. Souvent, les conférences sont en lien avec le sujet de l'exposition.



Les Journées européennes du patrimoine. Elles permettent de faire découvrir une fois par an à tous les Varois les activités et les coulisses des Archives (magasins, ateliers...).

Des spectacles en lien avec l'histoire du Var sont aussi programmés, notamment à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et en fin de saison (mois de juin).

La science grandeur nature au Muséum

Minéralogie, botanique, ethnosociologie, paléontologie, zoologie, préhistoire... Le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var compte de nombreuses collections qui seraient inaccessibles sans explication. La culture scientifique s'anime !

Conférences et visites guidées



Pour chaque exposition, des visites guidées sont organisées pour les groupes et les scolaires. En parallèle des expositions, le Département propose un cycle de conférences gratuites, assurées par des scientifiques reconnus. Pour l'exposition sur la paléontologie dans le Var par exemple, 7 conférences gratuites sont accessibles au grand public entre octobre 2016 et mars 2017.

SUR 50 000 VISITEURS, LE DÉPARTEMENT ACCUEILLE, CHAQUE ANNÉE, 5 000 SCOLAIRES AU MUSÉUM POUR DÉCOUVRIR LA CULTURE SCIENTIFIQUE. IL ACCOMPAGNE LE PUBLIC À TRAVERS 650 HEURES DE MÉDIATION ANNUELLES.

Place aux sciences naturelles !

L'ensemble des thèmes des musées de sciences naturelles sont présentés dans le Muséum de Toulon et du Var :

- Roches, fossiles, paysages... des origines à nos jours !
- Hominidés de la Préhistoire... quelle évolution ?
- Classification du vivant... un peu de taxinomie !
- Botanique et botanistes varois !
- Mammifères petits et grands... et la nature en ville !
- Dinosaures... à poils ou à plumes !
- Insectes, reptiles et amphibiens... au bord de l'extinction ?
- Oiseaux diurnes et nocturnes... à foison !



La Fête départementale du livre, toujours plus festive

Encourager la lecture, soutenir l'activité des libraires, faire rayonner la culture dans le Var : telles sont les finalités de la Fête départementale du livre. En 19 ans, la manifestation est devenue un événement incontournable aux retombées économiques importantes. Plusieurs milliers de lecteurs y rencontrent chaque année des centaines d'auteurs.

À partir de l'édition 2016, la manifestation évolue en profondeur. La fête est de nouveau programmée en novembre sur la place d'Armes à Toulon. Le département lui donne un nouvel élan

en orientant sa programmation vers la rentrée littéraire.

NOUVEAUTÉ
2015

Plusieurs nouveaux formats d'échanges sont proposés pour susciter la curiosité des lecteurs, l'intérêt des auteurs et conforter la convivialité des échanges. Une nocturne permet l'accueil du public jusqu'à 21 h.

2017 verra la naissance d'une nouvelle fête du livre qui devrait plus que jamais faire de la manifestation le point d'orgue du programme annuel d'animations littéraires du Département.



Une fête éprise de liberté

La Fête départementale du livre a été initiée par le Département en 1997 à Toulon dans un contexte politique particulier : le Front national, alors à la tête de la Ville, refuse la venue de certains auteurs étrangers sur la fête du livre municipale. La manifestation départementale s'érige alors comme un lieu de liberté, d'ouverture, de réflexion, de rencontres et de débats. La Méditerranée, et plus largement les cultures méditerranéennes, sont les thèmes de prédilection de la manifestation. De nombreux auteurs se sont croisés au fil des ans pendant la Fête départementale du livre et chaque année, plus de 40 000 Varois sont fidèles à ce rendez-vous littéraire.



Les temps forts de la Fête

- la remise du Prix des lecteurs du Var organisé par la Médiathèque départementale
- la nocturne jusqu'à 21 h le vendredi
- les animations : conférences-débats, lectures d'auteurs, spectacles
- l'accueil des jeunes des collèges

La Fête départementale du livre, toujours plus festive

En chiffres

40 000 à 45 000 
visiteurs en moyenne chaque année sur 3 jours

1 000 élèves varois 
 accueillis tous les ans pour des rencontres,
 des ateliers, des lectures

225 écrivains, 
 dont 60 auteurs **jeunesse et bande dessinée**

35 rencontres et conférences
 programmées

Une trentaine de libraires
et bouquinistes **participants** 

Des retombées économiques importantes pour le secteur du livre et de la librairie dans le Var mais aussi pour le tourisme :

+ de 400 nuitées  **+ de 300 repas** 

Les Voix départementales en tournée estivale

NOUVEAUTÉ
2016



Neuf dates pour neuf concerts gratuits donnés par des artistes varois reconnus, dans neuf villages du Var. La première tournée des Voix départementales lancée à l'été 2016 a

rencontré un franc succès. Avec ces concerts offerts par le Département, les habitants des communes éloignées des grandes scènes culturelles, bénéficient, chaque été, d'un programme de qualité près de chez eux. Les artistes choisis par le Département sont, non seulement, des formations de renommée nationale voire internationale, mais d'abord et avant tout, varoises. Pour la première édition, il s'agissait des *Voix animées* et de



Cello Fan. Les Voix départementales répondent ainsi à la volonté du Département d'allier l'accès à une offre culturelle pour tous et la découverte de talents locaux. Les concerts sont organisés dans des lieux patrimoniaux ou naturels de qualité afin de permettre la découverte de ces lieux, parfois peu connus du grand public. Cette formule permet au public de mieux connaître à la fois le patrimoine naturel du Département et de profiter de belles soirées sous le ciel estival.



Les résidences d'artistes dans les collèges

L Département, qui a en charge la gestion et la construction des collèges, mise sur l'ouverture culturelle des établissements. Avec les résidences d'artistes dans les collèges, la collectivité favorise les échanges entre les élèves, les habitants et les compagnies artistiques varoises.

Les collèges varois sont, pour certains, de vraies scènes culturelles. De nombreux établissements construits, réhabilités ou restructurés par le Département disposent, en effet, d'un auditorium permettant l'accueil des artistes et des spectateurs dans d'excellentes conditions. D'où l'idée de mettre ces équipements à disposition des compagnies varoises de spectacle vivant à travers des résidences d'artistes.

Le recrutement des compagnies professionnelles varoises qui bénéficieront du soutien départemental se fait par appel à projets, renouvelable tous les deux ans. Six compagnies de spectacle vivant sont sélectionnées chaque année pour cinq collèges. Le Département se fonde sur la qualité et la pertinence de leur projet. Le choix des collèges se fait lui sur la base de critères techniques (auditorium, espace scénique, équipement son et lumière), de l'implication des équipes pédagogiques et administratives, et de l'équilibre territorial. Les résidences permettent aux collégiens de suivre et rencontrer des artistes dans leurs différentes phases de travail, et aux habitants du territoire de voir des spectacles de qualité.

Les résidences pour l'année scolaire 2016/2017

- Le collège Frédéric Montenard à Besse-sur-Issole accueille la Compagnie Kerman.
- Le collège Frédéric Mistral à Bormes-les-Mimosas, la compagnie l'Écho.
- Le collège Émile Victor à Vidauban, le Théâtre du Lézard.
- Le collège Pierre Gassendi à Rocbaron, le Théâtre des 4 vents.
- Le collège Henri Bosco à La Valette, la compagnie Attention Fragile.
- Le collège Léonard de Vinci à Montauroux, la compagnie Hors Champ.

Comment fonctionnent les résidences ?

En plus de mettre les locaux des collèges à disposition des compagnies, le département finance une partie de la résidence. En contrepartie, les compagnies sélectionnées doivent :

- mettre en place différentes **actions de sensibilisation à destination des élèves**, en concertation avec le principal du collège et les enseignants : rencontres, répétitions ouvertes, ateliers, représentations,...
- programmer **cinq spectacles par an, en soirée, ouverts à la population du territoire**. Trois des spectacles doivent faire appel à d'autres artistes varois.



CETTE AIDE VISE À MENER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DE 70 CLASSES, ENTREPRENDRE UN TRAVAIL À L'ANNÉE AVEC 350 ÉLÈVES. LA FRÉQUENTATION DES SPECTACLES TOUCHE ENVIRON 1 500 SPECTATEURS TOUT PUBLIC.

Les collegiens, "Nouveaux collectionneurs" d'art contemporain

Gâce au Département, les jeunes sont responsables et acteurs d'un projet culturel.

NOUVEAUTÉ
2016

Comment exercer l'œil des plus jeunes ? Les rendre sensibles à l'art ? Les aider à prendre la dimension de la création contemporaine ? C'est le pari tenu par le Département avec le projet "Les nouveaux collectionneurs". Ce projet a été lancé à la rentrée 2016-2017 dans deux collèges varois, en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et le soutien du ministère de la Culture et de la communication. Le choix des collèges par le Département repose sur des critères d'équilibre géographique avec une attention particulière portée aux établissements relevant de la politique de la ville et/ou des zones d'éducation prioritaire.



Ce projet de sensibilisation artistique s'adresse à deux classes de 4^e qui poursuivront le travail entrepris en 3^e, le cycle se déroulant sur 2 ans. À l'issue des deux années, chaque collégien se mettra dans la peau d'un vrai collectionneur d'art en présentant à un jury de professionnels une sélection d'œuvres susceptibles d'intégrer la collection de l'Hôtel des arts. Le Département prend en charge les déplacements dans les expositions et les galeries, ainsi que l'achat des œuvres retenues.

Tout au long du projet, les intervenants accompagnent les collégiens et mènent des discussions ouvertes sur les grands courants artistiques. L'ambition de ce nouveau projet est de permettre aux adolescents, de façon participative et originale, de construire leur regard, d'exprimer leurs goûts et d'apporter leur contribution au patrimoine de demain.

Les deux premiers collèges retenus pour 2016/2018

- Le collège Pierre Puget à Toulon
- Le collège François de Leusse à La Londe-les-Maures

Deux ans pour constituer une collection

- **La première année, la sensibilisation.** Les adolescents sont formés. Ils visitent des expositions, échangent avec des professionnels du monde de l'art, des galeristes pour se familiariser avec les lieux consacrés à l'art.
- **La deuxième année, l'acquisition.** Les jeunes, constitués en groupe, rencontrent les artistes, et vont sur les lieux de production pour choisir des œuvres.
- **Le jury.** À l'issue des deux ans, l'objectif final pour chacun des groupes, est d'imaginer une collection d'art contemporain. Les jeunes sont invités à défendre leur choix d'œuvres devant un jury d'experts réunissant des professionnels : personnels de l'Hôtel des arts, collectionneurs, galeristes... **Les œuvres du groupe retenu par le jury seront achetées par le Département. 20 000 euros sont alloués à leur acquisition.**
- **L'exposition.** La collection sélectionnée viendra compléter de manière inédite la collection départementale. Les œuvres pourront faire l'objet de prêts au sein des collèges varois et à d'autres institutions et lieux.

Un dispositif novateur, participatif et transversal

Toutes les disciplines d'enseignement sont invitées à contribuer au projet d'éducation artistique et culturelle les "Nouveaux collectionneurs". Le dispositif développe la culture artistique des élèves mais aussi leur connaissance du monde économique et leur capacité à s'exprimer et à défendre leurs choix.

L'architecture du XX^e siècle vue par les jeunes

L'architecture est un axe fort du projet culturel et artistique du Département. La collectivité lance un nouveau projet à destination des collégiens en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Var (CAUE). Il s'agit de faire découvrir le patrimoine bâti varois aux jeunes, ainsi que l'art et le génie qui sont derrière.

NOUVEAUTE
2017

Dans quelles villes vivons-nous ? Dans lesquelles voulons-nous vivre ? L'architecture et l'urbanisme sont des disciplines majeures pour construire le monde de demain. Le Var, particulièrement exposé aux problèmes d'urbanisation, intègre largement ces thèmes à sa politique de développement culturel. Pour sensibiliser les jeunes générations à ces questions, il travaille en lien étroit avec le CAUE, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Var. Il lance en partenariat avec la structure un nouveau projet de sensibilisation à l'architecture à destination des collégiens. L'idée est que les élèves découvrent avec un architecte les constructions toulonnaises emblématiques du XX^e siècle. En parallèle, les jeunes bénéficient d'une initiation à la création artistique, assurée par une plasticienne missionnée par l'Hôtel des arts, pour consolider les connaissances architecturales acquises.

Le critère de sélection des collèges repose sur l'implication personnelle des enseignants avant, pendant et après les interventions. Ils doivent insérer ces interventions dans leur projet de classe.

Quatre collèges sont sélectionnés pour cette première expérimentation débutant en janvier 2017 : les collèges Voltaire et Ravel à Toulon, le Vigneret au Castellet, Gassendi à Rocbaron.

Le projet 2016/2017 en pratique

5 demi-journées animées conjointement par une architecte et une plasticienne.

- 1 séance de présentation en classe : contexte historique, sociologique et architectural de la construction du XX^e siècle
- 1 demi-journée de découverte des bâtiments à Toulon : prises de photos et croquis
- 3 demi-journées de travaux pratiques à l'Hôtel des arts : production de dessins et échanges

Delphine Duforest-Ratier, architecte, et Sophie Pellegrino, artiste plasticienne, animent l'atelier à destination des collégiens mis en place par le Département, avec le CAUE, à partir de janvier 2017.

Regards croisés



Delphine Duforest-Ratier

"Sensibiliser les jeunes à l'architecture est un vrai enjeu. C'est les sensibiliser à leur patrimoine. À travers un circuit où nous découvrons plusieurs bâtiments du XX^e siècle, on apprend aux élèves à regarder la ville, à analyser ce qu'ils voient en faisant des croquis, à construire un point de vue sur les bâtiments mais aussi sur les paysages, à réfléchir aux aménagements. On leur donne des outils pour développer un regard critique, pour s'appropriier les lieux dans lesquels ils vivent. La compréhension de l'histoire, des grands courants artistiques, des styles, des concepts sociologiques qui ont présidé aux constructions est aussi très importante. Si on ne fait que passer, on n'a pas ce regard. L'atelier s'inscrit dans un projet pédagogique développé par l'enseignant à l'année. L'intervention du plasticien ajoute une autre dimension".

Sophie Pellegrino, artiste plasticienne

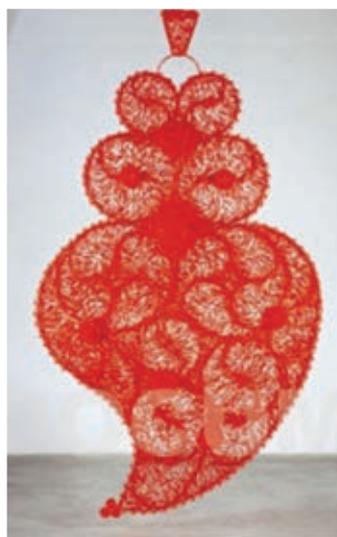
"L'objectif est de prolonger le point de vue professionnel et le regard des jeunes par une approche créative. On utilise différents supports et techniques plastiques pour engager les jeunes à s'ouvrir aux problématiques de la ville. L'idée est de transposer l'approche didactique, historique et technique de l'architecte pour évoquer les questions soulevées par les jeunes. L'objectif est d'aboutir à une production artistique présentable, et qui a du sens. Cette double lecture est une expérience nouvelle, génératrice à coup sûr de beaucoup d'échanges et d'idées."

Une malle artistique pour les collégiens

Avec la malle de l'artiste Joana Vasconcelos, C'est une action de médiation inédite aux expositions qui est proposée.

NOUVEAUTÉ
2016

Au départ, des casseroles en inox, des couverts, des moules en plastique coloré, du liège, des *azulejos*, des fragments de broderie, et même des tampons hygiéniques... À l'arrivée une oeuvre singulière, souvent monumentale. Entre les deux, il y a tout le processus de création de la portugaise Joana Vasconcelos. C'est ce processus créatif, de l'objet à l'oeuvre, que le Département, via son centre d'art, l'Hôtel des arts, et le ministère de l'Éducation nationale, souhaite faire apprécier aux collégiens varois. Il a acquis une malle pédagogique imaginée par cette artiste internationalement connue, dont les thèmes de prédilection touchent à la question de la femme moderne, ou de l'artisanat comme élément d'identité. La malle est mise à disposition des enseignants des collèges souhaitant la faire découvrir à leurs élèves. Sous forme de notes, de dessins techniques et d'objets échantillons, les jeunes appréhendent la manière dont la plasticienne construit son travail avant d'aboutir à l'objet artistique. Ils ont le privilège de voir les différentes étapes de réalisation de plusieurs oeuvres emblématiques de l'artiste, peuvent en comprendre les dimensions, les formes ainsi que les matériaux utilisés. La malle facilement transportable peut voyager dans les établissements. Ce parcours d'éducation artistique renforce l'accès des jeunes à l'art et à la culture. Ce travail pédagogique permettra de préparer dans les meilleures conditions l'exposition que l'Hôtel des arts consacra en 2018 à cette immense artiste internationale.



Coração Independente vermelho, 2005
Couverts en plastique, métal, moteur et installation sonore
371x220x75 cm



Les itinéraires du patrimoine : à la rencontre de l'Histoire du Var

NOUVEAUTÉ
2017



Le Département a largement investi dans le patrimoine, à travers la restauration de l'Abbaye de La Celle notamment, mais aussi l'aide apportée aux communes. Aujourd'hui pour valoriser ce patrimoine, il crée des itinéraires thématiques. Premier thème développé : **l'art sacré roman, dont l'Abbaye de La Celle, propriété départementale, sera un pilier.** Le monument, joyau de l'art roman en Provence, a naturellement contribué à faire de l'architecture romane un axe fort du projet départemental. Dès 2017, plusieurs itinéraires seront donc proposés dans le moyen et haut Var pour valoriser l'importance du mouvement monastique à l'époque médié-

vale dans le Sud de la France. Véritables petits circuits de tourisme culturel, ces itinéraires privilégient les églises fondées par les ordres les plus actifs en Provence. À partir du printemps 2017, des cars seront mis à disposition des Varois habitant de petites communes pour leur permettre de partir pour la journée à la rencontre de ce patrimoine. Le projet du Département s'appuie sur plusieurs outils pour faciliter la connaissance de l'histoire du Var : signalétique, application mobile, visites commentées...

Le Département prévoit de décliner ces itinéraires culturels **gratuits** sur d'autres lieux du Var et autour d'autres thématiques.

Des ateliers de peinture de rue à Toulon

Tous les samedis matin, dans les rues du centre ancien de Toulon, des enfants du quartier peignent. Leurs parents les accompagnent, voire participent à l'atelier. Les passants dialoguent. Les ateliers de peinture de rue qu'organisent le Département, avec le soutien du ministère de la Culture et de la communication, rencontrent un franc succès.



**190 ENFANTS ACCUEILLIS DANS L'ANNÉE,
PLUS DE 40 ATELIERS ORGANISÉS, UNE
GRANDE EXPOSITION ANNUELLE DES
TRAVAUX DES ENFANTS À L'HÔTEL DES
ARTS**

Depuis 2013, l'Hôtel des arts se mobilise autour d'un projet spécifique avec les habitants du centre ancien de Toulon, quartier classé en zone urbaine sensible (ZUS). Les ateliers visent plus particulièrement le public jeune dans son environnement familial.

Hebdomadaires, gratuits, librement ouverts à tous, ils procèdent autant d'une démarche de création artistique que d'une action éducative et sociale.

Cette action s'appuie sur une dynamique partenariale forte entre l'Hôtel des arts, l'association Arts et Dévelop-

pement (créateur du concept), le Centre social de Toulon centre, et l'artiste plasticien intervenant.

Parallèlement, des sorties sont programmées à l'Hôtel des arts, le centre départemental d'art

contemporain à Toulon, et dans d'autres structures culturelles de l'agglomération (Musée d'art, Maison de la photographie, etc.). Ces visites permettent à la population de s'approprier ces lieux culturels de proximité.

En fin d'année, un grand rassemblement à l'Hôtel des arts rend compte du travail réalisé.

L'Histoire en conférences

NOUVEAUTE
2016

La rigueur fait la différence en matière d'Histoire. Le détail est souvent loin d'être anodin. C'est avec ce souci de précision que le Département invite les Varois à mieux connaître l'Histoire avec des universitaires spécialistes des périodes et thèmes proposés.

Après avoir expérimenté un premier cycle en 2015-2016 à Toulon, le Département développe en 2016-2017 un nouveau cycle de conférences historiques à l'échelle du Département. Trois conférences sont prévues hors saison estivale, en novembre, janvier et mars, sur des sujets d'histoire variés. Toutes sont assurées par un historien issu des plus grandes universités françaises et chacune sera donnée dans différentes villes du Var.

Les conférences sont gratuites.



Les thèmes proposés pour la saison 2016-2017 :

- **Le général Marius, précurseur du dictateur Jules César ?**, par Sabine Le-fèvre, professeur d'histoire romaine à l'Université de Dijon (novembre 2016 à Toulon, à Draguignan et à Saint-Raphaël)
- **La guerre de succession d'Espagne, un tournant dans l'histoire européenne**, par Hervé Drevillon, professeur d'histoire moderne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, fondateur et directeur de l'Institut Guerre et paix en Sorbonne (janvier 2017 à Toulon et à Sainte-Maxime).
- **Bonaparte, serviteur de la République**, par Jacques-Olivier Boudon, professeur à l'Université de Paris IV Sorbonne, et président de l'Institut Napoléon à Paris (mars 2017 à Toulon, à Brignoles et à Aups)

Les journées européennes du patrimoine

Près de 3 500 personnes ont apprécié en 2016 les Journées du patrimoine organisées par le Département, le 3^e week-end de septembre, dans ses structures culturelles. L'Hôtel des arts et le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var à Toulon, les Archives départementales à Draguignan, et l'Abbaye de La Celle ont accueilli le public avec, en marge des visites, de nombreuses animations. Minis concerts à La Celle, ateliers de restauration de livre aux Archives, parcours expérimentaux et visites inattendues à l'Hôtel des arts, balades naturalistes et focus patrimoniaux au Muséum...

Le Département souhaite développer encore l'offre culturelle autour du patrimoine départemental lors des prochaines Journées européennes du patrimoine.



En chiffres* 

Hôtel des Arts : 800

à Toulon

Abbaye de La Celle : 1 800

**Muséum d'histoire naturelle
de Toulon et du Var : 650**

à Toulon

* chiffres 2016



CULTURE

SOUTIENS |



Le Département, un soutien culturel dans tout le Var

Le Département subventionne dans tout le Var des partenaires publics et associatifs



En finançant des opérateurs culturels publics et privés, le Département s'attache à développer une offre de qualité en assurant un équilibre territorial. L'intervention départementale concerne les structures de diffusion culturelle, les organisateurs publics et associatifs d'événements, les artistes varois, les opérateurs publics engagés dans la restauration du patrimoine. Le Département contribue, par cette aide, à une vie culturelle attractive sur l'ensemble des territoires varois et à la création varoise.

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN
2016 : 6,2 MILLIONS D'€ SOIT PRESQUE
75 % DU BUDGET DE LA CULTURE.**

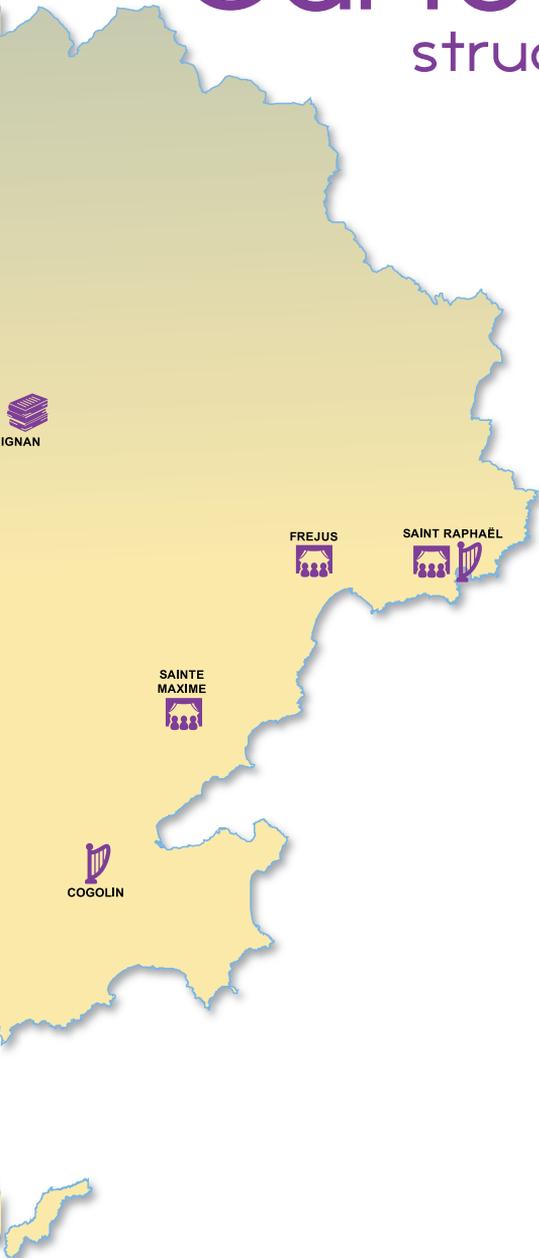
L'appui du Département vise prioritairement :

- les équipements de diffusion culturelle tournés vers le spectacle vivant ou les arts visuels de dimension départementale ou régionale,
- les festivals culturels à fort rayonnement,
- les compagnies de création varoises,
- les écoles d'enseignement artistique inscrites dans le schéma départemental,
- les opérations de préservation et de valorisation du patrimoine.

Le Département, un soutien culturel dans tout le Var



Carte / Les principales structures culturelles soutenues par le Département



Toulon - Théâtre Liberté
- Espace Comédia

Fréjus - Théâtre Le Forum

Sainte-Maxime - Le Carré Gaumont

Ollioules - Châteauvallon

Saint-Maximin - La Croisée des arts

Draguignan - Théâtres en Dracénie

Hyères - Théâtre Denis

Sanary-sur-Mer - Théâtre Galli

La Garde - Théâtre du Rocher

La Valette - Salle Marélios

Six-Fours - Salle Malraux

Saint-Raphaël - Palais des congrès

Le Pradet - Espace des arts



Toulon - Opéra



Draguignan - Pôle culturel Chabran



Conservatoires inscrits au schéma départemental



Toulon - École supérieure d'art de Toulon Provence Méditerranée



Le Revest-les-Eaux et partout dans le Var - Pôle jeune public



La Seyne-sur-mer - Villa Tamaris (expositions de certains partenaires associatifs)

La Valette-du-Var - Le Moulin

La Seyne-sur-Mer - Galeries du Fort Napoléon et la Tête d'obsidienne



Toulon - Le port des créateurs



Toulon - Cinéma Le Royal



Partout dans le Var - Association Tandem 83

Le soutien à la dynamique culturelle dans les territoires

Le Département, membre de plusieurs établissements culturels

Le Département est membre fondateur de deux Etablissements publics de coopération culturelle (EPCC) : L'opéra de Toulon et l'École supérieure d'art et de design de Toulon Provence Méditerranée.

Il siège également au Conseil d'administration des scènes nationales le Théâtre Liberté* et le Centre national de création et de diffusion culturelle Chateaufallon (CNDC Chateaufallon)*

* Le théâtre Liberté et le CNDC Chateaufallon ont créé l'association "Union Chateaufallon Liberté" pour le label scène nationale qu'ils partagent depuis 2015.



Le Département est également membre de :

- la Commission régionale du patrimoine et des sites de la Direction Régionale des Affaires culturelles (Drac)
- la Commission régionale consultative des professions du spectacle
- la Commission départementale des objets mobiliers de la Drac



L'aide aux équipements de diffusion culturelle

Le Var a la chance de compter des structures varoises de spectacle vivant dynamiques et exigeantes, dont le rayonnement est de niveau départemental, régional voire national.

UNE VINGTAINÉ DE GRANDES STRUCTURES CULTURELLES DE SPECTACLE VIVANT SONT FINANÇÉES PAR LE DÉPARTEMENT.



Cinq d'entre elles bénéficient d'un label pour la qualité de leur programmation artistique, leur organisation, l'accueil, et les actions en direction des différents publics :

- Châteauvallon à Ollioules et le Théâtre Liberté à Toulon partagent le label Scène nationale.
 - L'association Tandem 83 dispose du label Scène de musiques actuelles (SMAC).
 - Théâtres en Dracénie a le label Scène conventionnée dès l'enfance et pour la danse.
- Le Pôle Jeune Public basé au Revest-les-Eaux bénéficie du label Scène conventionnée pour l'enfance et la jeunesse et les arts du cirque.

Le soutien à la dynamique culturelle dans les territoires

L'aide aux équipements de diffusion culturelle (suite)

Les critères d'aide aux lieux de diffusion de spectacle vivant

Ils sont modulables selon que le rayonnement du lieu est de niveau régional, départemental ou intercommunal. De façon générale, les critères reposent sur :

- une ligne artistique assurée par des professionnels
- des spectacles donnés par des compagnies professionnelles
- une programmation qui laisse sa place aux compagnies varoises reconnues
- une fréquentation significative des lieux
- la mise en place d'actions de sensibilisation des publics

L'AIDE DU DÉPARTEMENT EST AXÉE SUR LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET LE RAYONNEMENT DES STRUCTURES.

L'aide du Département à la diffusion des arts visuels

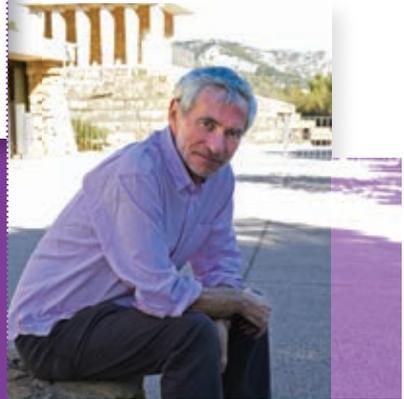
L'appui départemental vise à la fois à favoriser le rayonnement de manifestations autour des arts plastiques (peinture, sculpture, installation, performance, vidéo,...) et à encourager la promotion d'artistes varois.

Quatre types de structures peuvent être aidées :

- les lieux institutionnels de rayonnement régional
- les associations visant l'émergence créative
- les événements de valorisation en arts plastiques
- le secteur du cinéma associatif classé Art et essai

Christian Tamet est depuis 1998 le directeur du Centre national de création et de diffusion culturelles (CNDC) Châteauvallon à Ollioules. Depuis 2015, la structure dispose du label Scène nationale.

CNDC Châteauvallon



Le Département est non seulement un partenaire historique de Châteauvallon mais aussi un membre important qui siège au conseil d'administration. Il permet l'existence même de notre structure. Si le Département n'avait pas été là, Châteauvallon aurait pu disparaître dans le contexte politique difficile qu'a connu Toulon à la fin des années 1990. Le Département nous a accompagné très souvent et de manière très forte pour nous permettre de déployer des actions dans les quartiers, de sensibiliser de nouveaux publics et d'amplifier notre programmation. Il nous a permis de rayonner hors de l'aire toulonnaise en présentant des spectacles dans d'autres villes du Var. Le moteur a, à chaque fois, été le Département. Il nous a permis de faire des choix artistiques forts en intégrant des artistes locaux comme la compagnie toulonnaise Kubilai Khan de Frank Micheletti que nous avons présenté et produit pendant plusieurs années. C'est un partenaire vital. L'aide du Département nous permet aujourd'hui de maintenir une programmation axée sur la danse, la musique, le théâtre en renforçant l'offre de spectacles. Nous continuons nos actions dans les quartiers, mais aussi en partenariat avec l'Éducation nationale. Nous sommes désormais sur des formats plus courts et nous nous appuyons davantage sur les artistes. En 2016-2017, nous expérimentons une nouvelle action destinée aux compagnies très émergentes. Nous proposons à quatre très jeunes compagnies une petite résidence avec un accès au studio, et des rencontres avec le public pour échanger avant la création.

Le soutien à la dynamique culturelle dans les territoires

L'aide à la pratique artistique

Le Département soutient uniquement les établissements d'enseignements artistiques inscrits dans le Schéma départemental, c'est à dire classés et homologués par l'État. Cinq établissements répondent, dans le Var, aux critères du Département.

Deux sont des pôles ressources (agrées par l'État pour la délivrance de diplômes nationaux) :

Près de 5 200 élèves de tous âges pratiquent, dans les cinq établissements inscrits au schéma départemental, la musique, la danse, le théâtre, et les arts du cirque.

- **L'École supérieure d'Art et Design de Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM)** qui forme les bacheliers à travers des cycles d'enseignements diplômants, de 3 à 5 ans.
- **Le Conservatoire national à rayonnement régional de Toulon Provence Méditerranée (CNRR TPM)** qui propose des enseignements en danse, musique, théâtre et cirque.

Trois sont des écoles relais (agrées par l'État pour un enseignement jusqu'à la fin du second cycle) :

- **Le Conservatoire à rayonnement intercommunal Rostropovitch-Landowski dans le Golfe de Saint-Tropez** : musique et danse.
- **Le Conservatoire à rayonnement intercommunal du Haut Var** : musique, danse, théâtre.
- **Le Conservatoire de Saint-Raphaël** : musique, danse et art dramatique.

L'aide du Département vise :

- la professionnalisation des intervenants et la qualité de l'enseignement,
- la diversité de l'offre d'enseignements,
- la mutualisation pour les disciplines rares.

Elle permet aussi de rendre les enseignements accessibles au plus grand nombre par le biais d'une politique tarifaire attractive. La collectivité encourage également une structuration territoriale des enseignements. Elle soutient le développement de pratiques artistiques "amateur", et accompagne quelques classes à horaires aménagés.

Un schéma départemental d'enseignement artistique pour améliorer l'offre de formation

La réalisation d'un schéma départemental de développement des enseignements artistiques s'impose au Département depuis la loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales. Ce schéma a pour objectif majeur de proposer une vision cohérente, équilibrée et articulée de l'enseignement artistique sur l'ensemble du territoire, de donner à chaque Varois la possibilité de pratiquer la musique, la danse ou le théâtre, quel que soit son niveau, son ambition et ses performances. Le schéma tient compte des contraintes et des vocations des territoires et propose différents niveaux d'intervention des écoles. Il fixe aussi les conditions de la participation départementale au financement des établissements.



Le soutien à la dynamique culturelle dans les territoires

L'aide aux festivals

Le Var compte un nombre important de festivals organisés dans les différents territoires. Beaucoup participent à l'attractivité socio-économique varoise. Le Département soutient prioritairement les festivals portés par des associations ou par des opérateurs publics ayant une ligne artistique spécifique, ainsi que les festivals de création à rayonnement régional. Leur fréquentation, plus de 200 000 spectateurs en 2015, montre que ces festivals ont su conserver une programmation pertinente pour attirer le public malgré un contexte économique difficile.

Le Département privilégie :

- les festivals de création avec une ligne artistique forte
- les festivals hors saison estivale et hors littoral
- les festivals développant les liens avec les publics



PRINCIPAUX FESTIVALS AIDÉS PAR LE DÉPARTEMENT

| | |
|---|-------------------------|
| <i>Festival de musique de Toulon et sa région</i> | Aire toulonnaise |
| <i>Festival de musique ancienne</i> | Callas |
| <i>Festival de violoncelle Cello Fan</i> | Callian |
| <i>Théâtre in Situ</i> | Carqueiranne |
| <i>Les joutes musicales de printemps</i> | Correns |
| <i>Festival de musique de chambre</i> | Entrecasteaux |
| <i>Festival de quatuor à cordes</i> | Fayence |
| <i>Design Parade</i> | Hyères |
| <i>Festival de la mode</i> | Hyères |
| <i>Jazz à Porquerolles</i> | Hyères |
| <i>La Londe jazz festival</i> | La Londe |
| <i>Festival cubain</i> | La Seyne |
| <i>Rencontres internationales de musique médiévale</i> | Le Thoronet |
| <i>Festival des musiques insolentes</i> | Lorgues |
| <i>Festival de jazz</i> | Ramatuelle |
| <i>Festival de théâtre et variétés de Ramatuelle</i> | Ramatuelle |
| <i>Photomed</i> | Sanary/Six-Fours/Toulon |
| <i>Festival de la BD</i> | Solliès-Ville |
| <i>Festival international des musiques d'écran</i> | Toulon |
| <i>Festival de jazz</i> | Toulon |



Le soutien à l'investissement culturel



Carte / Équipements culturels construits ou rénovés avec l'aide du Département



Montauroux - Création de la médiathèque (2014)
(pôle multi-activités)

Vinon-sur-Verdon - Création de la médiathèque (2014)

Villecroze - Mise aux normes et restructuration
de la médiathèque (2015)

Bandol - Création médiathèque (2009)



Hyères - Étanchéité des toitures terrasses
de la Villa Noailles (2014)



Aiguines - Travaux au musée des tourneurs sur bois
(2015)

Draguignan - Rénovation et extension du musée
de l'Artillerie (2015)

Tourves - Musée des Gueules rouges (2012)

Salernes - Musée Terra Rossa (2010)



Draguignan - Pôle culturel Chabran (2015)

Toulon - Théâtre Liberté (2011)

Fréjus - Le Forum (2014)

Sainte-Maxime - Le Carré Gaumont (2008)

Sanary - Rénovation du théâtre Galli (2012)

Carqueiranne - Fort de La Bayarde (2011)



Six-Fours - Création complexe cinéma (2014)



Fréjus - Travaux sur l'amphithéâtre (2013)



Cogolin - Espace Rostropovitch (2010)



La Môle - Création espace culturel (2013)

Trigance - Création salle culturelle (2010)



Châteauevert - Création centre d'art (2014)



Toulon - Mise en conformité du Zénith Oméga
(2016)

Le soutien à l'investissement culturel

L'aide à la création d'équipements

Ces dernières années, le Département a permis à une vingtaine de grands équipements culturels de voir le jour. Parmi les structures qu'il a financées ou co-financées : le Carré Gaumont à Sainte-Maxime ouvert en 2008, le théâtre Le Forum à Fréjus en 2010, le théâtre Liberté à Toulon inauguré en 2011, la Croisée des arts à Saint-Maximin en 2012, le Pôle culturel Chabran à Draguignan en 2014, le Musée des Gueules rouges à Tourves, l'extension du musée de l'artillerie à Draguignan, le cinéma de Six-Fours, le centre d'art contemporain à Châteauevert, les médiathèques communales de Bandol, Montauroux, Vinon-sur-Verdon, les espaces culturels de La Môle et Trigance. D'autres équipements comme l'Opéra de Toulon, et la scène nationale Châteauevallon ont été modernisés. Le Département continue d'apporter son soutien financier à l'amélioration des équipements culturels varois. En 2015, l'aide départementale s'est élevée à 1,7 millions d'€, protection du patrimoine bâti et restauration d'œuvres d'art comprises.

Les investissements en matériel aussi

Achat d'une console sono numérique, de matériel scénique pour une salle de spectacles, de matériel scénique mobile, de gradins, de matériel électrique... Le Département soutient également les investissements des associations dans le cadre de leur projet de développement. Les aides sont fonction du projet.



L'aide à la conservation et à la valorisation du patrimoine

Le Département participe à la protection et la mise en valeur du patrimoine Varois. Le programme d'aide départemental vise la restauration du patrimoine, protégé au titre des Monuments historiques mais aussi non protégé.

L'INTERVENTION DU DÉPARTEMENT DÉPEND DE LA VALEUR INTRINSÈQUE DU PROJET ET L'INTÉRÊT DES ÉDIFICES ET DES VESTIGES.



Les objectifs du Département sont de :

- soutenir la restauration du patrimoine
- contribuer à la connaissance, la conservation et la valorisation du patrimoine
- aider à la publication d'ouvrages valorisant le patrimoine varois.

L'aide à l'investissement tient compte de l'étude technique et scientifique préalable, du projet de valorisation et, dans la mesure du possible, d'ouverture au public des sites restaurés.

Une aide au fonctionnement peut être accordée aux partenaires associatifs engagés dans un projet de valorisation du patrimoine. La compétence technique et la qualité du projets sont alors les critères déterminants.

Des restaurations très diverses

Bâtiments, églises, peinture, sculpture, documents... Les opérations de restauration soutenues par le Département visent le patrimoine immobilier et mobilier.

L'aide à la conservation et à la valorisation du patrimoine



Carte / Patrimoine réhabilité ou restauré avec l'aide du Département



Hyères - Consolidation et sécurisation des vestiges du site archéologique Olbia (2014) / *Protégé MH*



La Garde Freinet - Travaux de mise en valeur du Fort Freinet (2014)



Ollières - Restauration du tableau La résurrection du Christ avec Dieu le Père (2014) / *Protégé MH*

Régusse - Restauration du tableau ND De Pitié (2015) / *Protégé MH*



Taradeau - Restauration de la tour de guet 1ère tranche (2015) / *Protégé MH*

Hyères - Travaux sur les remparts du château (2015) / *Protégé MH*



Nans-les-Pins - Sauvegarde de l'église Saint-Sébastien dans le Vieux Nans (2015)

Varages - Restauration du retable Saint-Joseph (2015) / *Protégé MH*

Lorgues - La Collégiale Saint-Martin (2016)

Saint-Maximin - Basilique (2016)



Le Lavandou - La villa Théo (2016)

L'aide à la conservation et à la valorisation du patrimoine

L'aide départementale aux musées

P Protéger, mettre en valeur et ouvrir l'accès au patrimoine et à la mémoire du Var sont des enjeux chers au Département. L'intervention départementale vise à développer une offre muséale de qualité, soucieuse de l'accueil du public, et à conserver le patrimoine vivant.

Le Var bénéficie d'un large choix de musées et centres d'art. Plus de 70 sont répartis dans tout le territoire. Tous différents par leur taille et leur organisation, ils portent sur des thématiques spécifiques (beaux-arts, archéologie, histoire, histoire naturelle...) ou mêlent les thématiques. Le Département a élaboré, en 2012, un Schéma départemental des musées pour mieux structurer l'offre muséale. Dix-sept musées bénéficient du label Musée de France :

| | |
|----------------------|--|
| Toulon : | Musée d'art / Musée des arts asiatiques Musée national de la marine Musée d'histoire naturelle de Toulon et du Var |
| Aiguines : | Musée des tourneurs sur bois |
| Bormes-les-Mimosas : | Musée d'Art et d'Histoire |
| Brignoles : | Musée du Pays Brignolais |
| Draguignan : | Musée d'Art et d'Histoire Musée des arts et traditions populaires (ATP) Musée de l'artillerie |
| Fréjus : | Musée des troupes de marine Musée Archéologique |
| La Garde : | Musée Jean Aycard |
| Hyères : | Musée Municipal |
| Saint-Raphaël : | Musée Archéologique |
| Saint-Tropez : | Musée de l'Annonciade |
| Solliès-Ville : | Musée du costume provençal |

L'aide départementale, une aide technique et scientifique

Après avoir investi pour aider les musées à se moderniser ou à se créer, le Département recentre désormais son aide sur un appui scientifique et technique. Inventaire des collections, conseil sur la mise en valeur, la scénographie, la conservation et l'optimisation des réserves... La conservatrice en chef du patrimoine du Département accompagne les communes dans leur projet de valorisation de leur collection. La conservatrice départementale a ainsi accompagné le projet de structuration de plusieurs "musées de France" dans le département" qui aboutiront à des aménagements importants d'ici 2018.

Sophie Magnier est la responsable de la Maison de la céramique architecturale à Salernes, imaginée par l'architecte Willmotte dans un lieu emblématique : une ancienne fabrique de tomettes de Salernes. Ouvert en 2012, ce dynamique musée municipal connaît une hausse constante de fréquentation.

Musée Terra rossa



Nous sommes un musée communal et nous disposons d'un petit budget qui ne nous permet d'ouvrir que six mois par an, d'avril à octobre. Mais nous nous efforçons d'imaginer des expositions et des animations attractives avec beaucoup de rencontres et de démonstrations. En juin, notre événement Festibols a, par exemple, réuni 6 000 visiteurs sur une seule journée ! Et l'hiver, nous organisons aussi un événement ponctuel autour de la Journée des métiers d'art où de nombreux céramistes viennent montrer au public comment ils travaillent. Nous avons la chance d'avoir un très bel espace muséal dans lequel nous proposons des expositions de qualité. L'exposition permanente présente l'histoire de la céramique et du savoir-faire local, l'extraction de la terre, le façonnage des tomettes traditionnelles, la cuisson au four. Nous disposons aussi d'une collection historique léguée par un particulier qui compte 2 500 carreaux décorés qui datent d'entre le Moyen-Âge et la fin du 19^e siècle. C'est unique. En parallèle, nous montons plusieurs expositions temporaires qui font la part belle à la créativité des céramistes de la région, et nous présentons aussi des artistes internationaux. La biennale que nous organisons, tous les deux ans, est toujours un temps fort. Elle fait appel à des grands noms qui ont contribué à la renommée de la céramique. L'aide du Département participe à cette dynamique. La fréquentation du musée atteint aujourd'hui 13 000 visiteurs. C'est significatif pour nous !

Le soutien à la création

Les subventions aux compagnies de spectacle vivant

Point fort de la dynamique culturelle du Var, la création artistique est un axe important de la politique départementale. Elle se traduit par le soutien aux compagnies relevant de tous les champs artistiques du spectacle vivant : danse, théâtre, musique, arts de la rue et cirque. En 2015, une quarantaine de compagnies ont bénéficié d'une subvention départementale pour près de 1 000 représentations. Un nombre en hausse qui témoigne d'une bonne dynamique artistique dans le Var.



Les axes prioritaires d'intervention

- La structuration des compagnies à travers la diffusion de leurs spectacles, mais aussi une incitation à la professionnalisation artistique, administrative,...
- L'émergence de nouveaux talents par le soutien à la création à compter de la 2^e année d'existence minimum.
- Le développement des publics des compagnies varoises structurées en aidant aux actions de médiation, à l'animation territoriale, à la participation du public aux répétitions, aux résidences dans le département.

Le Var compte dans ses rangs quelques compagnies de renommée nationale voire internationale.

Fondée en 1999 par Gilles Cailleau, la Compagnie de théâtre itinérant Attention-fragile est reconnue par l'ensemble des partenaires institutionnels et le public. Elle a définitivement posé ses valises, ou plutôt son chapiteau, dans le Var en 2012. En plus de ses créations, elle développe plusieurs projets culturels avec le soutien du Département.

Attention Fragile



Le Département et la ville de La Valette ont contribué à notre arrivée dans le Var. Ici, c'est la première fois que nous avons un chapiteau fixe, même si nous continuons d'être beaucoup en tournée avec 80 à 160 représentations de nos différents spectacles données chaque année en France et ailleurs. Le chapiteau de La Valette fédère le travail de l'équipe. En tant que compagnie de théâtre de cirque, nous avons tout de suite souhaité collaborer avec l'ensemble de l'agglomération et des structures culturelles qui s'y activent. Nous développons une vraie programmation avec certaines. Nous travaillons aussi beaucoup avec les écoles et nous invitons d'autres compagnies de cirque et de théâtre. Nous ne voulons pas être un laboratoire fermé : l'échange est essentiel. Avec le Département, ça se passe bien. Il nous subventionne pour notre fonctionnement. C'est ce qui a permis de nouvelles créations comme "Le nouveau monde", présenté sous le chapiteau début 2017. Cette année, nous bénéficions également d'une aide dans le cadre d'une résidence d'artiste que nous menons au collègue Henri Bosco à La Valette. Et nous avons sollicité une aide pour l'achat de gradins. Sans ce soutien, ce serait très difficile pour la compagnie, car malgré tout le soutien de nos partenaires, la compagnie perd de l'argent. Nous attendons un conventionnement de la Drac, la direction régionale des affaires culturelles, qui améliorerait nos moyens. Aujourd'hui, avec le travail que nous faisons, nous sommes plus un opérateur culturel qu'un seul producteur de spectacles.

Le soutien à la création

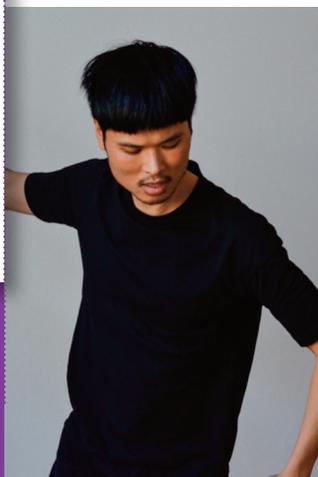
Les aides aux artistes à travers des commandes ou des prestations

Pour soutenir les artistes dans leurs projets, le Département favorise la diffusion de leurs œuvres. Dans le cadre des opérations culturelles qu'il organise, il programme prioritairement des artistes varois : par exemple dans la tournée estivale "Les Voix départementales", les événements de l'Hôtel des arts, pour les spectacles liés aux résidences d'artistes dans les collèges, ou durant la Fête départementale du livre. Mais aussi lors de manifestations nationales auxquelles il participe : la Nuit des Musées, les Journées européennes du patrimoine... Outre la rémunération de leurs prestations, le Département fait connaître au grand public et aux autres partenaires institutionnels les artistes repérés.



Originaire du Vietnam, Sébastien Ly a grandi dans le Var, à Saint-Aygulf où il a appris à danser. Formé au CNDC d'Angers, une des trois écoles de danse nationale, le danseur-chorégraphe est revenu dans le Var, après avoir travaillé à Nantes et à Londres. Il y a créé la Cie Kerman qui rayonne désormais partout en France.

Sébastien Ly, chorégraphe



Le thème de la mémoire, du lien aux souvenirs et aux ancêtres est un thème qui m'est cher, sans doute à cause de mon histoire. Je travaille beaucoup autour de ces sujets. L'avant nous ramène au temps présent, à sa préciosité, à la question de "comment la dynamique de ce qui nous a précédé reste vivante en nous". Ma démarche chorégraphique s'appuie fortement sur le rapport au public et sur l'interaction. Le Département du Var a été la première institution à repérer mon travail et à s'intéresser à cette démarche. Il nous a aidé à réfléchir à la cohérence de la compagnie et a été le premier à lui accorder une subvention en 2011. Cela a été un élément déclencheur pour le lancement et l'essor de la compagnie. Il y a eu un effet boule de neige. La Drac (direction régionale des affaires culturelles), la Région et la ville de Toulon ont suivi. L'Hôtel des arts a participé à la diffusion de notre travail en nous programmant et en organisant des ricochets avec d'autres lieux de diffusion. En 2016-2017, nous bénéficions d'une résidence au collège de Besse-sur-Issole. Je suis très heureux d'embarquer une équipe pédagogique et des élèves dans notre travail !

LE VAR, ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



LE DÉPARTEMENT

| COMPÉTENCE |

CULTURE

Directeur de publication : Marc Giraud

Coordination éditoriale : Philippe Voyenne

Rédaction : Véronique Strba / Muriel Priad

Photos : Nicolas Lacroix / Samchedine Damen Debbih / Léopold Trouillas

Conception graphique, infographie, cartographie : Lionel Cartier / Emmanuel Ros

Illustrations vectorielles : © freepik.com

Imprimé à 26 000 exemplaires par l'imprimerie Trulli en novembre 2016

Dépôt légal - ISSN 2273-2659

DÉPARTEMENT DU VAR

Service communication - 390 avenue des Lices - CS 41303 - 83076 Toulon

Site et courriel du Département : www.var.fr - contact@var.fr





LE VAR, ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



LE DÉPARTEMENT

SOCIAL

ROUTES

CULTURE

TOURISME

COLLÈGES

SPORT/JEUNE

ENVIRONNEMENT